Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

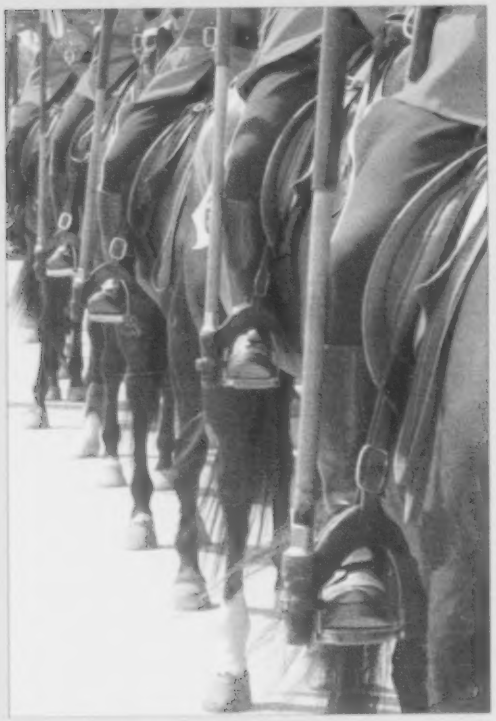

Gendarmerie royale du Canada
2011-2012
Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique Canada

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre 5

Section I : Aperçu de l'organisation 7

Raison d'être 7

Responsabilités 7

Résultats stratégiques et architecture des activités de programme (AAP) 7

Priorités de l'organisation 8

Analyse des risques 11

Profil des dépenses 13

Budget des dépenses par crédit 13

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique 15

Résultat stratégique 1 : Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens 15

Activité de programme 1.1 : Opérations policières 15

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme 17

Leçons retenues 22

Activité de programme 1.2 : Services canadiens d'exécution de la loi 24

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme 25

Leçons retenues 27

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays 28

Activité de programme 2.1 : Opérations internationales 28

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme 29

Leçons retenues 29

Activité de programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne 30

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme 30

Leçons retenues 31

Activité de programme 4.1 : Services internes 31

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme 33

Leçons retenues 35

Section III : Renseignements supplémentaires 37

Principales données financières 37

Les principales données financières en diagrammes 38

États financiers 40

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 40

Section IV : Autres points d'intérêt 41

Coordonnées de l'organisation 41

MESSAGE DU MINISTRE

Comme ministre de la Sécurité publique du Canada, c'est avec plaisir que je remets au Parlement le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2012.

Qu'importe le domaine, services de police à contrat, lutte contre le terrorisme, etc., la GRC a considérablement contribué à assurer la sécurité des Canadiens au cours de la dernière année.

J'ai encore fortement confiance en la capacité du nouveau commissaire de la GRC, Bob Paulson, à amener la GRC à se renouveler tout en tirant parti des réussites opérationnelles du passé.

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique Canada

SECTION I : APERÇU DE L'ORGANISATION

Raison d'être

Comme force de police nationale du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population. En combattant le crime aux niveaux municipal, provincial/territorial, fédéral et international, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, cohérente dans son rôle fédéral et présente d'un océan à l'autre.

Responsabilités

Le mandat de la GRC, tel qu'il est défini à l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et offre de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'exécution de la loi canadiens et étrangers.

Résultats stratégiques et architecture d'activités de programmes (AAP)

ARCHITECTURE D'ACTIVITÉS DE PROGRAMMES DE LA GRC		
Résultats stratégiques de la GRC	**Activités de programme**	**Sous-activités de programme**
1. Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens	1.1 Opérations policières	1.1.1 Services de police à contrat 1.1.2 Police fédérale 1.1.3 Services techniques et Soutien opérationnel
	1.2 Service canadiens d'applicaton de la loi	1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête 1.2.2 Programme canadien de contrôle des armes à feu 1.2.3 Formation policière avancée
2. Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale	2.1 Opérations internationales	2.1.1 Stabilité et développement internationaux 2.1.2 Coopération internationale
	2.2 Culture et partrimoine de la police canadienne	2.2.1 Carrousel 2.2.2 Partenariats et Patrimoine
3. Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	3.1 Paiements législatifs	3.1.1 Indemnité versée aux membres blessés en service 3.1.2 Régime de revenu versé aux survivants 3.1.3 Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*
	4.1 Services internes	4.1.1 Gouvernance et soutien à la gestion 4.1.2 Services de gestion des ressources 4.1.3 Services de gestion de l'actif

Priorités de l'organisation

La GRC a choisi ses cinq priorités stratégiques après un examen très complet de l'environnement extérieur, des tendances du crime et de ses propres évaluations nationales de la menace. En faisant connaître ses priorités à l'interne, elle veille à une concentration stratégique de ses ressources et de ses opérations. À chaque priorité correspondent des plans et des indicateurs de rendement, exposés de façon détaillée dans ce rapport et sur le site Web de la GRC [1].

Résumé des progrès à l'égard des priorités

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Crimes graves et crime organisé	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Par l'éducation, la sensibilisation et l'exécution de la loi, la GRC a largement contribué à réduire au pays les crimes graves et le crime organisé. En 2011-2012, elle est parvenue à perturber 69 organisations criminelles qui présentaient une menace aux niveaux national et provincial, c'est-à-dire à arrêter de leurs membres, à saisir ou à bloquer leurs produits de la criminalité, voire à les démanteler entièrement.

Collaborant avec bon nombre d'organismes canadiens et étrangers de renseignement et d'exécution de la loi, la GRC a su détecter et prévenir encore d'autres actes criminels graves ou organisés, dont 17 passages de clandestins. Pour ce qui est des points à améliorer, la GRC prend des mesures pour faire appliquer davantage le renseignement tactique et stratégique aux opérations policières; elle encourage l'échange de renseignements au sein des forces de l'ordre, en plus de solidifier les partenariats entre la police et les agences de sécurité privées.

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Sécurité nationale	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Toujours en tête des priorités de la population, la sécurité nationale cadre avec l'un des objectifs globaux du gouvernement fédéral, à savoir un Canada sécuritaire et sécurisé. En exécutant son mandat, la GRC a pu empêcher neuf groupes ou individus de poser des actes criminels dangereux pour la sécurité nationale. Pendant la période de référence, des enquêtes déjà ouvertes sur diverses menaces à la sécurité du Canada ont débouché sur des accusations criminelles contre 25 individus.

Sa collaboration avec divers organismes canadiens et étrangers de renseignement, de sécurité et d'exécution de la loi a permis à la GRC de détecter et d'enrayer plusieurs menaces à la sécurité nationale. De plus, ses efforts soutenus de prise de contact ont porté leurs fruits, car ils se sont traduits par la collaboration avec différentes communautés pour contrer l'extrémisme violent et la radicalisation menant à la violence. Si l'on doit citer un point à améliorer, ce sera la capacité de lutte aux cybermenaces [2]. En effet, les groupes terroristes ne cachent pas leur intérêt pour d'éventuels attentats informatiques contre les infrastructures essentielles du Canada. Ceux qui s'attaquent aux infrastructures numériques peuvent endommager sérieusement les technologies cybernétiques, sans compter que le cyberespace facilite le recrutement, la communication, et jusqu'aux activités criminelles.

[1] Pour en savoir plus sur les cinq priorités stratégiques, prière de visiter le : http://www.rcmp-grc.gc.ca/prior/index-fra.htm
[2] Pour en savoir plus sur la Stratégie de cybersécurité du Canada, prière de visiter le : http://www.publicsafety.gc.ca/prg/ns/cbr/ccss-scc-fra.aspx

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Intégrité économique	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Avec les forces de l'ordre canadiennes et étrangères, avec les organismes de renseignement et les institutions financières, la GRC contribue à la stabilité des systèmes politique et économique du Canada [3]. Elle gagne encore du terrain dans sa lutte aux crimes économiques en appliquant sans merci les lois relatives au blanchiment d'argent, aux produits de la criminalité, à la corruption, à la fausse monnaie, aux cartes de paiement contrefaites, à la fraude contre l'identité, à la faillite et aux infractions sur les marchés financiers, le tout en parallèle avec des démarches de sensibilisation proactives. Comme nous allons le voir, les résultats pour la période de référence sont tangibles :

- les Équipes intégrées de la police des marchés financiers avaient six poursuites judiciaires en cours;
- l'utilisation de faux billets de banque a diminué de 2,4 %, confirmant la tendance à la baisse observée depuis 2004;
- dans sa lutte contre les pots-de-vin aux fonctionnaires étrangers, l'équipe internationale anticorruption de la GRC a imposé 9,5 M$ en amendes et en suramendes compensatoires, un record;
- en perturbant des organisations criminelles, le Centre antifraude du Canada les a empêchées de faire des milliers de victimes, ce qui aurait occasionné des pertes de plusieurs millions de dollars; et
- le Programme des produits de la criminalité a saisi pour plus de 10 M$ de biens, et il a attiré l'attention d'autres organismes tels l'Agence du revenu du Canada et les programmes provinciaux de confiscation sur des biens non déclarés totalisant quelque 165 M$.

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Collectivités autochtones	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens

Description

La GRC, qui fournit une protection policière à plus de 600 collectivités autochtones partout au pays, se félicite du travail accompli avec beaucoup d'entre elles. Soucieux de développer des relations qu'ils savent précieuses, les membres de la GRC dans les détachements participent aux activités locales, créant ainsi un climat qui favorise l'égalité, la confiance et le respect des traditions. Le 29 octobre 2011, la GRC a déposé devant la Commission de vérité et réconciliation un rapport intitulé *Le rôle de la Gendarmerie royale du Canada sous le régime des pensionnats indiens*, rapport pendant la rédaction duquel elle a cherché à comprendre son propre rôle à l'époque en question.

Par la publication de ce rapport, la GRC souhaitait montrer et témoigner son engagement pour la réparation et la réconciliation. Même s'il porte sur des pratiques passées, le rapport ouvre la voie à des interactions constructives pour l'avenir. Finalement, la GRC a lancé le cours en ligne « Comprendre les Autochtones et les Premières Nations », qui désormais sera obligatoire pour les nouveaux membres et pour tout le personnel affecté dans les Territoires du Nord. Ce cours aidera les employés à acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour reconnaître et essentiellement respecter les valeurs et les traditions autochtones. Le pourcentage d'employés ayant suivi le cours est passé de 8,8 % en 2009-2010 à 16,4 % à la fin de 2010-2011.

[3] Pour en savoir plus sur la stratégie de la GRC pour l'intégrité économique, prière de visiter le : http://www.rcmp-grc.gc.ca/ei-ie/index-fra.htm

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Jeunesse	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens

Description

Puisqu'à ses yeux la prévention à long terme du crime chez les jeunes passe nécessairement par des partenariats avec les collectivités, la GRC collabore étroitement avec les organisations et les services sociaux locaux pour fournir de l'aide aux jeunes touchés par la criminalité, que ce soit comme victimes ou comme contrevenants. Les démarches n'ont pas manqué pendant la période de référence. Par exemple, 27 % des détachements ont entrepris de consulter officiellement les jeunes dans le cadre de processus communautaires globaux visant à fixer les priorités policières pour l'année.

La GRC fait participer activement les jeunes à l'élaboration des stratégies de prévention, comme en témoigne l'Atelier de perfectionnement en leadership et de développement de projet pour les jeunes tenu en octobre 2011 à l'École de la GRC (Division Dépôt), établie à Regina (Saskatchewan). Cet atelier a jumelé 21 jeunes avec autant d'agents de la GRC provenant de tout le pays, pour mettre sur pied des projets de prévention criminelle menés par les jeunes eux-mêmes – projets qui se concrétisent actuellement sous surveillance. À cela s'ajoutent des efforts d'éducation, dont le tout nouveau Programme national des policiers éducateurs qui fournit aux membres de première ligne les outils, les aptitudes et les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour aider les jeunes, pour interagir avec eux et pour mieux les comprendre.

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Priorités de gestion	Déjà engagée	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Description

Augmenter la confiance dans l'organisation à un haut niveau :

La GRC entend par « confiance » la conviction que toute l'organisation possède des dirigeants solides et fiables, et qu'elle est capable d'offrir avec cohérence, compétence et efficacité un service de la plus haute qualité. D'après un sondage mené pendant la période de référence, 85 % des Canadiens et 82 % des clients contractuels ont confiance en la GRC, tandis que 66 % et 76 % respectivement trouvent les dirigeants de la GRC solides et fiables.

Offrir des services de police de premier ordre :

Pour concrétiser cette deuxième priorité, la GRC mesure son rendement d'après des attentes raisonnables, se donne des modèles de communication franche et de responsabilisation, et forge des relations à la fois constructives et coopératives avec les organismes partenaires et les groupes d'intervenants. Plus de 88 % des Canadiens et 76 % des clients contractuels conviennent que la GRC met l'accent sur la qualité du service. Dans des proportions respectives de 87 % et 89 %, ces deux groupes sont satisfaits de la contribution de la GRC à un Canada sécuritaire et sécurisé.

Adapter les services de police aux besoins définis :

Dans tout le pays, la GRC s'efforce de connaître et de comprendre les besoins particuliers, et d'adapter ses services policiers en conséquence. En réponse au sondage, 84 % des Canadiens et 67 % des clients contractuels étaient d'accord sur le fait que le personnel de la GRC savait répondre aux besoins de leur collectivité, de leur province, de leur territoire ou de leur organisation.

Analyse des risques

La prise de décision stratégique de la GRC repose sur un régime robuste et intégré d'évaluation des risques. Continuellement, la GRC évalue ses stratégies, ses priorités et la répartition de ses ressources humaines et financières pour répondre de façon coordonnée aux menaces et autres défis embryonnaires. Par la planification stratégique, elle se fixe des objectifs organisationnels et cerne clairement sa capacité de gérer tel risque et de tolérer tel autre, situant ces appréciations en contexte et classant les données pertinentes en ordre d'importance. Ensuite, d'après le mandat, les objectifs, les ressources disponibles et la capacité, les cadres supérieurs sélectionnent une quantité gérable de risques pour le profil de risque de l'organisation (PRO). Ce document se fonde sur la compréhension des caractéristiques et autres moteurs sous-jacents qui s'assemblent pour créer une vaste gamme de risques internes et externes pour la GRC.

Le PRO pour la période 2010-2013 se fonde sur de nombreux documents externes, par exemple : analyses de l'environnement; sondages auprès du personnel et de la clientèle; enquêtes et rapports exigés par la loi, comme ceux du Bureau du vérificateur général du Canada; résultats de vérifications horizontales menées par le Bureau du contrôleur général du Canada. Il s'appuie également sur des sources internes : groupes de travail sur les priorités stratégiques, rapports d'évaluations et de vérifications internes, Services nationaux de communication et données sur les risques cernées par les divisions de la GRC dans le cadre de processus de planification divisionnaire des activités et d'entrevues avec les gestionnaires supérieurs.

Il en est ressorti 118 risques, classés ensuite en 15 courants :

- Écarts démographiques
- Appui aux événements majeurs
- Échanges d'information
- Questions réglementaires et législatives
- Financement durable
- Problèmes propres à certaines collectivités
- Priorités contradictoires
- Perte d'expérience et de savoir-faire organisationnels
- Gouvernance et leadership
- Harmonisation des activités de planification
- Apprentissage et perfectionnement
- Gestion des partenariats
- Recrutement, maintien de l'effectif et planification de la relève
- Technologie et systèmes
- Infrastructure

Le PRO « rend compte » des risques selon la probabilité qu'ils se concrétisent et la gravité des conséquences le cas échéant. Les risques les plus lourds de conséquences ont été étudiés par la haute direction, après quoi les secteurs de service et d'activité s'y sont attaqués par une foule de politiques, de règlements, de directives, de lignes directrices et de délégations de pouvoirs. Le PRO va continuer d'évoluer avec les exigences opérationnelles, d'où son utilité à la GRC quand il s'agit de fixer les priorités ou d'affecter des ressources.

Résumé du rendement

Ressources financières pour 2011-2012 (en M$)

Dépenses prévues	Autorisations totales *	Dépenses réelles *
3 026,0	3 173,4	2 974,5

*Sans compter les fonds réputés être affectés à Services partagés Canada

Ressources humaines pour 2011-2012 (Équivalents temps plein – ETP)

Prévues	Réelles	Différence
30 525	30 922 [4]	397

[4] En 2011-2012, la GRC a revu sa façon de calculer les ETP, puisqu'elle adoptait et normalisait un nouvel outil de prévision des salaires (OPS). D'après l'OPS, le nombre réel ajusté d'ETP pour 2010-2011 est de 31 014, chiffre qui résiste à la comparaison avec le chiffre réel pour l'exercice 2011-2012, soit 30 922, qui comprend et les employés nommés pour une période indéterminée et ceux nommés pour une période déterminée. Les RMR antérieurs donnaient tous les dénombrements de personnel nommé pour une période indéterminée.

Le rendement résumé en tableaux

Progrès vers les résultats stratégiques

Résultat stratégique : Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens		
Indicateurs de rendement	**Objectifs**	**Rendement de 2011-2012**
Pourcentage de Canadiens qui sont satisfaits de la contribution de la GRC à la sécurité des foyers et des collectivités	85 %	82 %
Indice pondéré de gravité de la criminalité (dans les territoires relevant de la GRC)	105 [5]	100,10

Résultat stratégique : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays		
Indicateurs de rendement	**Objectifs**	**Rendement de 2011-2012**
Pourcentage de répondants qui estiment que la GRC fournit un soutien efficace aux opérations internationales	Partenaires policiers : 74 % Autres intervenants : 85 % [6]	Partenaires policiers : 100 % Autres intervenants : 80 %
Pourcentage de répondants dans le monde capables d'associer au Canada un membre de la GRC en tunique rouge et un cavalier du Carrousel	Tunique rouge : 63 % Carrousel : 55 %	S/O [7]

Résumé du rendement, sans compter les services internes

Activité de programme	**2010-2011 Dépenses réelles**	**2011-2012 (en M$)**				**Correspondance avec les résultats du gouvernement du Canada**
		Budget principal des dépenses	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales***	**Dépenses réelles***	
Opérations policières	1 840,5	1 645,2	1 737,2	1 785,4	1 667,3	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Services canadiens d'exécution de la loi	257,8	263,8	270,3	268,7	256,2	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Opérations internationales	57,8	57,6	58,8	78,5	60,9	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international
Culture et patrimoine de la police canadienne	13,1	11,3	11,3	12,1	12,3 [8]	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Paiements législatifs	111,9	121,1	121,1	126,8	122,8	La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens
Total	**2 281,1**	**2 099,0**	**2 198,7**	**2 271,5**	**2 119,5**	

*Sans compter les fonds réputés affectés à Services partagés Canada

[5] Pour la gravité des crimes, l'objectif est de voir une diminution de cinq points par année. Pour en savoir plus sur l'Indice de gravité de la criminalité, prière de visiter le site Web de Statistique Canada : http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=85-004-X&lang=fra

[6] Les « partenaires policiers » sont des chefs de police, entre autres représentants de corps policiers, tandis que les « autres intervenants » sont tous les ordres de gouvernement, les entreprises privées et les organisations non gouvernementales entretenant avec la GRC une relation pertinente dans le contexte.

[7] Le sondage mondial n'a pas eu lieu en 2011-2012. Pareil sondage coûte très cher; c'est pourquoi les prochains rapports vont évaluer le programme d'après un autre indicateur.

[8] Les dépenses réelles pour l'activité de programme Culture et patrimoine de la police canadienne dépassent les autorisations totales de 0,2 M$ en 2011-2012 à cause d'une réaffectation interne approuvée qui a, dans les faits, augmenté les autorisations.

Résumé du rendement des services internes

Activité de programme	Dépenses réelles 2010-2011	2011-2012 (en M$)			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
Services internes	826,3	784,0	827,3	901,9	855,0

*Sans compter les fonds réputés affectés à Services partagés Canada

Profil des dépenses

En 2011-2012, les budgets supplémentaires des dépenses ainsi que des virements d'affectations du Conseil du Trésor ont ajouté 290,4 M$ au budget principal des dépenses. Les dépenses réelles ont été inférieures de 199 M$ aux autorisations totales (ce qui comprend 40 M$ en affectations bloquées, c'est-à-dire en fonds inutilisables durant l'année), d'où une péremption réelle de 5 %. Pour ventiler cette péremption par crédit : quelque 123 M$ en fonds de fonctionnement, surtout à cause de coûts inférieurs aux prévisions; 70 M$ en dépenses en capital, pour des projets retardés ou différés; et 6 M$ en besoins de paiements de transfert.

Le 4 août 2011, le gouvernement fédéral annonçait la création de Services partagés Canada (SPC) pour simplifier et regrouper les systèmes de courriel, les centres de données et les services de réseau de 43 ministères et organismes, dont la GRC. Comme les autres, la GRC a dû transférer une partie de ses services de TI et de son personnel au nouvel organisme. En date du 31 mars 2012, la GRC a transféré à SPC 77,9 M$ en autorisations et 52,6 M$ en dépenses.

Depuis deux ans, les dépenses totales de la GRC en programmes ont diminué de 11 %, surtout à cause des dépenses extraordinaires considérables engagées en 2009-2010 et en 2010-2011 pour sécuriser les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver (Vancouver, 2010) et les sommets du G8 et du G20 (juin 2010). De plus, outre le transfert de certaines dépenses informatiques à SPC, la GRC a pris des mesures de réduction de coûts dans le sillage de son examen stratégique de 2008 et d'autres initiatives pangouvernementales pour l'efficience menées en 2011-2012.

Si les dépenses globales diminuent, comme en témoigne le troisième rapport financier trimestriel, cela n'empêche pas que les dépenses en personnel en 2011 2012 ont augmenté de 2,9 % par rapport à 2010-2011, ce qui s'explique par la liquidation des indemnités de départ consécutive à la révision de certaines conventions collectives et par la hausse des dépenses en salaire (1,5 %) découlant des négociations collectives.

Budget des dépenses par crédit

Pour en savoir plus sur les crédits ou les dépenses législatives de la GRC, prière de consulter les Comptes publics du Canada 2012 (volume II), disponibles en version électronique sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada [9].

[9] Voir les Comptes publics du Canada 2012 au http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html

Évolution des dépenses de la GRC (en M$)

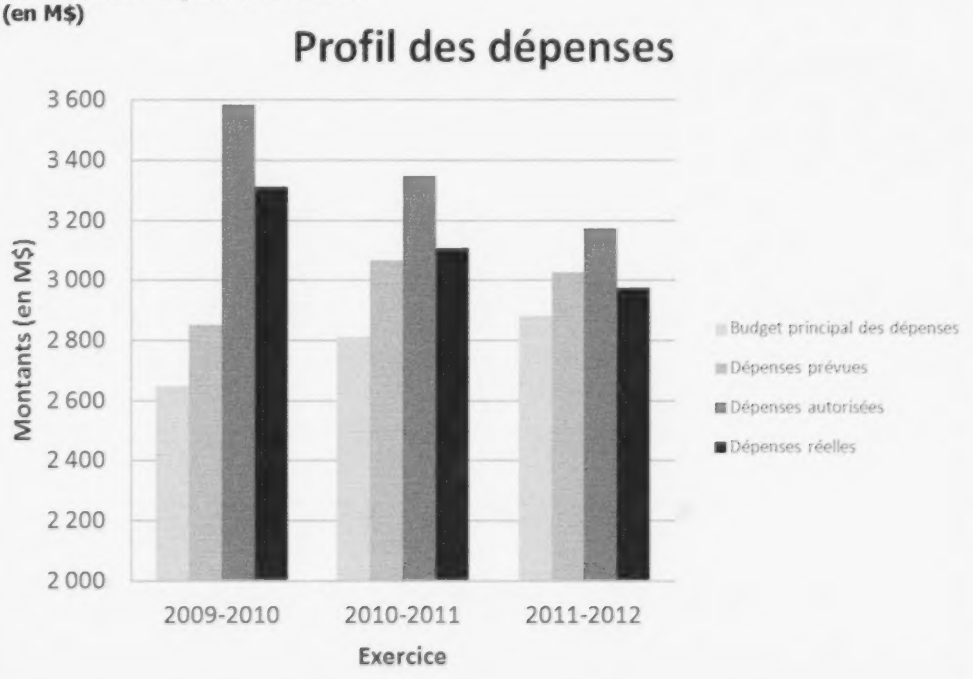

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique 1 : Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens

Activité de programme 1.1 : Opérations policières

Description de l'activité de programme

Sous le régime de la *Loi sur la GRC*, l'activité de programme Opérations policières consiste à offrir des services policiers aux niveaux fédéral, provincial/territorial et municipal ainsi que dans les collectivités autochtones. Elle contribue à la sécurité du Canada non seulement par l'exécution de la loi, mais aussi par l'éducation et la sensibilisation du public, des entreprises et des autres organisations (au moyen de séances d'information sur des sujets comme la sécurité nationale, la criminalité financière, la drogue et le crime organisé) pour que le crime fasse de moins en moins de victimes parmi les Canadiens. En outre, le programme Opérations policières assure la protection des personnes désignées et en sécurité lors d'événements majeurs, réduisant de ce fait les menaces envers la population canadienne. Finalement, elle assure un important soutien technique et opérationnel pour que la GRC atteigne son objectif global de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières pour 2011-2012 (en M$)

Dépenses prévues	Autorisations totales *	Dépenses réelles *
1 737,2	1 785,4	1 667,3

*Sans compter les fonds réputés affectés à Services partagés Canada

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
22 894	22 617 [10]	-277

Résumé du rendement pour l'activité de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les Canadiens ont accès à des services de police de qualité	Nombre d'incidents	S/O [11]	2 656 561
	Pourcentage d'affaires criminelles élucidées	À déterminer [12]	46 % [13]
	Pourcentage de crimes graves élucidés	À déterminer [14]	72 %
Les clients de la GRC ont accès à des services de police provinciale, territoriale, municipale et autochtone de qualité	Pourcentage de la clientèle qui estime que la GRC fournit des services de grande qualité	Provinces : 80 % Territoires : 80 % Municipalités : 80 % Chefs des collectivités autochtones : 80 %	Tous les partenaires contractuels : 80 %

[10] Si on le calcule avec l'outil de prévision des salaires, le nombre réel ajusté d'ETP pour 2010-2011 s'élève à 22 661. Il résiste à la comparaison avec le nombre réel d'ETP pour 2011-2012, soit 22 617, qui englobe les employés nommés pour une période indéterminée et ceux nommés pour une période déterminée.

[11] Cet indicateur se veut une simple mise en contexte. Les indicateurs originellement proposés dans le cadre de mesure du rendement et inclus dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 2011-2012 étaient « nombre total de demandes de service » et « nombre total de demandes de service ayant donné lieu à une intervention », mais les systèmes actuels de déclaration des incidents ne permettent pas de recueillir des données aussi précises. Le nombre d'incidents brosse un portrait contextuel similaire, puisqu'il indique pour combien d'appels reçus on a entré un rapport dans le système de signalement des incidents.

[12] La GRC a entrepris d'analyser la tendance pour cette statistique, fixant des objectifs pour les exercices 2012-2013 et suivants.

[13] Le pourcentage de crimes élucidés que calcule Statistique Canada exclut les infractions au code de la route.

[14] La GRC a entrepris d'analyser la tendance pour cette statistique, fixant des objectifs pour 2012-2013 et les exercices ultérieurs.

Les Canadiens, leurs institutions, les événements majeurs, les personnes jouissant d'une protection internationale et les dignitaires étrangers présents au Canada sont en sécurité	Pourcentage de répondants satisfaits des activités de police fédérale de la GRC	80 %	81 %
	Taux d'infraction aux lois fédérales par habitant	À déterminer [15]	Taux d'infraction aux autres lois fédérales : 61,90 par 100 000 habitants
	Nombre d'organisations criminelles perturbées après avoir enfreint les lois fédérales [16]	À déterminer [17]	69
	Nombre de groupes ou d'individus perturbés par la répression [18] dans leur capacité à mener une activité terroriste ou toute autre activité criminelle susceptible de compromettre la sécurité nationale au Canada ou à l'étranger	6	9
	Nombre d'incidents qui ont compromis la sécurité des personnes protégées par la GRC et des intérêts canadiens	0	0
	Pourcentage d'événements sécurisés avec succès	100 %	100 %
	Pourcentage de Canadiens qui jugent que la GRC prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection et la sécurité des sommets et autres grands rassemblements organisés par le gouvernement	90 %	92 %
Les capacités techniques, les méthodes scientifiques et l'expertise en enquêtes spécialisées améliorent les opérations policières	Pourcentage de répondants qui considèrent avoir reçu un soutien opérationnel et technique de grande qualité	80 %	71 % [19]
	Pourcentage de répondants qui considèrent que le soutien technique en matière d'enquête qui leur a été fourni les a aidés de manière opportune dans leurs enquêtes	80 %	S/O [20]

[15] La GRC a entrepris d'analyser la tendance pour cette statistique, fixant des objectifs pour les exercices 2012-2013 et suivants.

[16] Perturber une organisation criminelle consiste à briser la continuité de son fonctionnement ou de ses activités illicites (par des arrestations, des saisies de drogue ou de biens, etc.). On peut perturber une organisation criminelle en s'attaquant à trois attributs : ses activités principales, ses finances ou son personnel.

[17] La GRC a entrepris d'analyser la tendance pour cette statistique, fixant des objectifs pour les exercices 2012-2013 et suivants.

[18] La perturbation d'un groupe ou d'un individu consiste à interrompre ou éliminer sa capacité à commettre des activités terroristes ou autres activités criminelles qui pourraient menacer la sécurité nationale au Canada ou à l'étranger, par la répression.

[19] Les répondants au sondage de 2011-2012 se sont fait demander s'ils convenaient que les Opérations techniques de la GRC mettaient l'accent sur la qualité des services.

[20] Pour cette question, les résultats de 2011-2012 n'étaient pas disponibles.

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme

Services de police contractuels

En vertu d'accords sur les services de police, la GRC sert huit provinces (toutes sauf l'Ontario et le Québec), les trois territoires, quelque 150 municipalités [21] et plus de 600 collectivités autochtones (selon 119 ententes communautaires tripartites). Il est courant d'appeler ces accords des contrats, d'où l'expression « services de police contractuels ». En 2011, quelque 19 000 des 69 438 policiers canadiens en service étaient des membres de la GRC, et 12 500 étaient affectés à la police contractuelle.

La GRC fournit aux collectivités des services policiers efficaces empreints de professionnalisme; dans ce contexte, il lui est facile d'enquêter sur les priorités locales éventuellement liées à des dossiers provinciaux/territoriaux, nationaux ou internationaux. La solide formation de ses agents et leur riche bagage personnel et professionnel se conjuguent en un effectif aussi hétérogène et dynamique que les collectivités qu'il sert. De plus, cet effectif hautement qualifié étant réparti d'un océan à l'autre, la GRC peut dépêcher un vaste contingent rapidement quand surviennent des urgences ou des incidents critiques; elle peut aussi faire des enquêtes, de la répression, de la prévention, de la police communautaire, et des efforts visant à réduire la criminalité. Grâce au modèle qu'elle emploie, les Canadiens disposent d'un effectif policier compétent avec un véritable trésor d'expertise, et en amélioration constante grâce à une planification minutieuse, à la formation et au développement des compétences. Ils profitent de politiques, de procédures et de protocoles normalisés fondés sur les pratiques exemplaires et la vaste expérience d'un corps policier de toute première classe.

Les services de police contractuels de la GRC sont reconnus comme une formule efficace pour affronter une criminalité qui transcende les frontières et ne cesse d'évoluer. En 2011-2012, les Services de police contractuels et autochtones ont continué de négocier le renouvellement des accords sur les services de police (ASP), si bien qu'aujourd'hui, toutes les provinces et tous les territoires ont ratifié le leur. Entrés en vigueur le 1er avril 2012, les nouveaux ASP doivent durer 20 ans. Sur le plan financier, dans un souci de transparence et de viabilité, les ASP passent aux coûts réels et au partage des coûts légitimes rattachés au maintien d'un corps policier. Autre mesure visant à moderniser la relation entre les administrations contractantes, le gouvernement fédéral et la GRC, un comité de gestion des contrats (CGC) a vu le jour. Ce comité doit responsabiliser la GRC et les administrations contractantes; améliorer les rapports sur les coûts et sur les enjeux qui touchent les corps policiers; mener des consultations véritables avant toute décision susceptible d'influer sur les coûts, la qualité, la capacité ou la gouvernance des corps policiers provinciaux et territoriaux et des programmes nationaux de la GRC (tels le recrutement et la formation à la Division Dépôt); et finalement, faire respecter rigoureusement les accords.

La police communautaire consiste en des partenariats où la GRC et une collectivité se partagent la prestation des services policiers. En tant que formule, elle reconnaît que la police fait partie intégrante de la société (et n'a donc rien d'une entité distincte), avec pour tâche première de régler des problèmes. Comme partenaires de l'Initiative de lutte contre la violence familiale, les Services nationaux de prévention criminelle reçoivent de la formation pour enquêteurs en agressions sexuelles ainsi qu'un financement annuel qui leur permet de distribuer de l'information pour aider les collectivités à contrer la violence dans les relations intimes et à régler les problèmes vécus par les victimes. Les divisions de la GRC participent également à une foule d'activités visant à réduire la violence au foyer et dans la collectivité, activités conçues pour : faire la promotion des programmes d'exécution de la loi de la GRC; prêter assistance aux victimes de crimes; et s'attaquer aux facteurs de risque précoces dans les populations vulnérables, chez les enfants et chez les jeunes. De plus, la GRC travaille à prévenir la récidive chez les groupes à risque élevé, à encourager la prévention dans les collectivités autochtones et à contrer en amont la violence dans les familles et dans les relations intimes. En 2011-2012, le Fonds de l'initiative de lutte contre la violence familiale de la GRC a engagé 270 000 $ dans 23 projets novateurs visant à outiller les collectivités contre la violence familiale.

La GRC a une politique nationale sur la violence dans les relations intimes, qui oblige la police à réagir rapidement et à ouvrir une enquête dès qu'elle reçoit une plainte. Entre autres formations, la GRC propose à ses agents un cours en ligne d'enquête sur la violence au foyer, qui les incite à la collaboration et à la proactivité quand ils ont une victime à protéger. Ce cours transmet les pratiques exemplaires et autres renseignements à jour qu'ont à proposer policiers et autres experts en la matière, en plus de mettre en garde contre les facteurs de risque propres aux cas de violence au foyer. En 2011-2012, la GRC a formé un peu partout des groupes de la violence au foyer, où policiers, travailleurs de l'aide aux victimes et autres organismes travaillent ensemble à des enquêtes sur des cas de violence faite aux femmes. La GRC participe aussi à des initiatives et à des programmes communautaires mixtes et coordonnés pour réduire l'incidence de la violence dans les relations intimes et sensibiliser le public.

En 2011-2012, la GRC a continué d'essayer différents modèles novateurs pour mieux protéger les collectivités. Ces modèles améliorés doivent équilibrer les aspects proactif, préventif et réactif du travail policier. Par exemple,

[21] Le RPP pour 2011-2012 parlait plutôt de 180 municipalités. La diminution s'explique par des fusions municipales.

les 12 agents de programmes communautaires représentent une corde de plus à l'arc des collectivités : ce sont des civils non armés, sans le statut d'agents de la paix, qui se concentrent sur la prévention criminelle, la mobilisation des collectivités et la réduction de la criminalité. L'organisation cherche des manières d'étendre le programme à l'ensemble du pays.

Les Services nationaux de police autochtones ont élaboré un autre modèle novateur visant à améliorer les services : dans le cadre d'un projet pilote, ils ont recruté (par des démarches au Manitoba, en Alberta, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest), sélectionné et formé ceux qui allaient devenir les premiers gendarmes communautaires autochtones (GCA). Ainsi le 12 avril 2011 est sortie de l'École de la GRC (Division Dépôt, à Regina, en Saskatchewan) une première troupe dans le cadre du projet pilote de GCA. Aujourd'hui, quatre GCA sont affectés au Manitoba, un dans une collectivité des Premières Nations en Alberta, et un dernier à Fort Smith dans les Territoires du Nord-Ouest. Encouragée par l'appui solide et l'intérêt soutenu des collectivités participantes, la GRC recrute une deuxième troupe pour le projet pilote de GCA, dont la formation doit commencer début 2013.

Quant au Programme de formation des aspirants-policiers autochtones (PFAA), il invite les jeunes Autochtones canadiens âgés entre 19 et 29 ans à vivre le travail policier quotidien de la GRC. Ce programme estival de 17 semaines permet aux jeunes non seulement d'acquérir une expérience concrète à la Division Dépôt, mais aussi – occasion incomparable – de travailler dans un détachement près de chez eux parmi les policiers de la GRC. De même, il y a plusieurs années que la Division F gère le programme des corps de cadets communautaires dans des collectivités métisses et des Premières Nations de toute la Saskatchewan. À la fin de 2011-2012, ce programme comptait 18 corps de cadets communautaires autochtones et 642 jeunes participants. Appliqué en partenariat avec les collectivités participantes, il passe pour profiter aux jeunes et aux collectivités autochtones. Par exemple, un intervenant en justice auprès des jeunes pour la Première Nation de la Saskatchewan a annoncé au conseil de bande des Premières Nations du lac Pelican (IR191) qu'il avait vu chuter (de 80 000 $ à 15 000 $) le coût des réparations d'actes de vandalisme dans l'année suivant l'arrivée du corps de cadets. Cette information ne suffit pas à établir un lien de causalité, mais elle témoigne d'une certaine confiance envers le programme, et du sentiment qu'il se passe quelque chose de bien dans la collectivité.

Les gangs de rue, qui comptent souvent des jeunes parmi leurs membres, sévissent dans de nombreuses collectivités autochtones du Manitoba. Aussi, les autorités provinciales financent le Groupe intégré du renseignement sur les gangs (GIRG) dans la Division D, qui fait beaucoup pour réduire la menace de crimes graves et de crime organisé. Pour accomplir son mandat, qui consiste à repérer et à combattre les activités des gangs de rue au Manitoba par le renseignement et le travail policier intégré, le GIRG se fait partenaire des forces de l'ordre et des services correctionnels provinciaux. De juillet 2011 à mars 2012, un projet de renseignement de la Division appelé DRENCH a porté sur les activités du Indian Posse au Manitoba, à commencer par la violence et le trafic de drogue. En partenariat avec des corps policiers et avec d'autres sections de la GRC, le GIRG a recueilli de l'information, créé des produits de renseignement et pris des mesures d'exécution. Le projet DRENCH a permis de porter des accusations contre six personnes; de saisir 1 860 $ en espèces, quelque 720 g de cocaïne en poudre, 1,5 oz de crack, 74 comprimés sur ordonnance, une arme de poing volée et un gilet pare-balles; ainsi que de connaître la structure du Indian Posse, ses méthodes de fonctionnement et les méthodes d'exécution efficaces contre lui.

Pour fournir des services policiers empreints de professionnalisme et adaptés aux réalités culturelles par l'intermédiaire d'un personnel ayant les compétences et les aptitudes nécessaires pour reconnaître et dûment respecter les valeurs et les traditions autochtones, la GRC a lancé le cours en ligne « Comprendre les Autochtones et les Premières Nations », désormais obligatoire pour tous les nouveaux membres réguliers au pays et pour tous les employés de la GRC affectés dans les Territoires du Nord. Ce cours explique brièvement l'histoire des Autochtones canadiens, les effets sur eux du colonialisme et des pensionnats, ainsi que leur position unique dans la société. Au premier trimestre de 2011-2012, 8,8 % des nouveaux membres avaient suivi le cours; ce chiffre était passé à 16,4 % au quatrième trimestre, et il devrait être bien plus élevé au prochain exercice.

La GRC continue d'améliorer la qualité de ses enquêtes en affectant du personnel, des ressources et des outils aux affaires de meurtres et de disparitions. Des équipes créées expressément pour cela enquêtent toujours sur les meurtres et les disparitions de femmes en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Alberta. Un membre des Services nationaux de police autochtones (SNPA) de la GRC sert exclusivement d'agent de liaison avec l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), entretenant ainsi le partenariat qui a donné naissance à la trousse de sensibilisation communautaire « Que faire si une personne disparaît? », disponible dans le guide en ligne de l'AFAC « What Can I Do to Help the Families of Missing and Murdered Aboriginal Women and Girls [22] ». De plus, la GRC a ajouté au Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés, afin d'avoir les ressources

[22] Le guide « What Can I Do to Help the Families of Missing and Murdered Aboriginal Women and Girls? » est disponible sur le site de l'AFAC : http://www.nwac.ca/programs/community-resource-guide-what-can-i-do-help-families-missing-and-murdered-aboriginal-women-

nécessaires pour explorer dans chaque cas toutes les avenues d'enquête possibles. Le centre a affecté à la problématique des disparitions d'Autochtones un policier chevronné lui même autochtone issu des SNPA.

En décembre 2011, la GRC et l'Assemblée des Premières Nations ont signé un accord qui les engage à collaborer relativement aux meurtres et aux disparitions d'Autochtones.

Police fédérale

Pour protéger la souveraineté et la stabilité du Canada, il faut prévenir la criminalité ou bien, quand elle se produit, enquêter sur elle, la perturber et traduire ses auteurs en justice. Aussi, les Opérations fédérales et internationales de la GRC assurent la sécurité périmétrique; enquêtent sur les délits financiers, les crimes graves et le crime organisé; et mènent des opérations antidrogue.

Au dernier exercice, la sécurité publique et l'intégrité de l'économie ont profité de plusieurs victoires de la GRC, à commencer par la perturbation de 69 organisations criminelles (on entend par là l'arrestation de certains de leurs membres et la saisie ou le blocage de produits de la criminalité), dont certaines s'en sont trouvées complètement démantelées.

Rien que dans la période de référence, la GRC a perturbé dix organisations criminelles faisant le trafic de produits du tabac. Elle a saisi plus ou moins 407 000 cartons (soit 46 % moins qu'en 2010-2011) ou sacs non identifiés de cigarettes, 32 000 kg de tabac haché fin et 2 200 kg de tabac brut. Il s'avère parallèlement que depuis 2009, les revenus fédéraux en droits d'accise sur le tabac ont augmenté de 19 % et les ventes de tabac licites de 15 %, tandis que le taux de tabagisme reste stable à 18 %. Autrement dit, le gouvernement a réussi à réduire les ventes de contrebande.

La GRC continue de gagner du terrain dans sa lutte contre les drogues illicites. Pour concrétiser la Stratégie nationale antidrogue en réduisant les cultures de marijuana dans les collectivités canadiennes, elle a lancé en septembre 2011 l'Initiative relative aux cultures de marijuana. Entre juillet 2011 et mars 2012, elle a démantelé 222 cultures de marijuana, sans compter que lors d'une opération annuelle en partenariat avec les Forces canadiennes pour l'éradication de cette drogue, elle en a détruit plus de 95 000 plants, pour une valeur de revente avoisinant les 47,9 M$. Quant aux drogues synthétiques, la GRC a aussi progressé sur plusieurs fronts; mentionnons surtout qu'elle s'est rapprochée de plusieurs pays d'Asie pour faciliter l'échange d'information entre les organismes d'exécution de la loi s'occupant expressément des produits chimiques, précurseurs et autres, à destination du Canada.

Au terme d'une opération antidrogue pluriannuelle menée en collaboration avec l'ASFC, la GRC a déjoué un complot qui visait à importer 860 M$ de hachich (43,3 tonnes) au Canada par les ports d'Halifax, de Montréal et de Toronto. Une telle quantité représente une dose quotidienne pour 10 000 consommateurs pendant 11 ans. La GRC a accusé neuf hommes de complot, ainsi que d'importation et de possession de résine de cannabis pour en faire le trafic.

En 2011, la GRC a continué de lutter contre la criminalité frontalière avec la Sûreté du Québec et l'ASFC dans le cadre du projet CONCEPT, qui mise sur la technologie, l'appui des collectivités et la capacité d'interception. Au cours de l'année, ce projet a permis d'arrêter 331 contrevenants à la frontière, notamment pour passage de clandestins ou contrebande de drogues illicites.

Le passage de clandestins continue d'inquiéter les Canadiens. Depuis l'arrivée de l'*Ocean Lady* et du *MV Sun Sea* en octobre 2009 et en août 2010 respectivement, il s'est avéré que le Canada était dans la mire des réseaux de passeurs. La GRC a donc formé un groupe de travail mixte pour contrer activement le passage de clandestins et l'appareillage de navires de passeurs à destination du Canada; ce groupe a perturbé plus de 17 tentatives de passage, et il en a prévenu bien d'autres.

En février 2012, la GRC a accusé un consultant en immigration sous 42 chefs d'accusation, dont celui de fausses déclarations au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Son enquête a mis au jour une organisation criminelle qui payait de jeunes Canadiennes recrutées dans la région de Montréal pour épouser des Nord-Africains et les aider ainsi à contourner le système d'immigration. Les 315 dossiers saisis impliquaient plus de 630 personnes.

La GRC a aussi fait progresser l'intégrité économique du Canada. L'utilisation de faux billets de banque dans le système financier du Canada a baissé de 2,4 % en 2011; d'ailleurs, elle ne cesse de diminuer depuis sept ans, ce qui indique que le recul de la fausse monnaie est un phénomène durable. Depuis l'arrivée des Équipes intégrées de lutte contre la contrefaçon en 2006, la circulation de faux billets de banque dans le système financier canadien a baissé d'environ 82 %.

En 2011, le Centre antifraude du Canada (CAFC) a perturbé des organisations criminelles, évitant aux Canadiens de se faire frauder pour plusieurs millions de dollars. Dans la même année, le centre a désigné aux fournisseurs de service pour intervention plus de 100 000 comptes de courriel, 7 309 comptes de téléphonie, 380 sites Web et 1 194 comptes de commerçants adhérents. Il a aussi porté à l'attention des institutions financières 67 comptes bancaires canadiens et 108 comptes bancaires étrangers utilisés pour la fraude. Le CAFC est géré conjointement par la GRC, la Police provinciale de l'Ontario et le Bureau de la concurrence Canada.

Comme police nationale du Canada, la GRC a pour devoir selon la loi de repérer les personnes qui trempent dans des actes criminels touchant la sécurité nationale, de les empêcher de perpétrer leurs crimes, de les priver de leurs moyens, de faire enquête sur elles et de recueillir des

preuves pour les traduire en justice. Elle y parvient grâce aux Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN) et aux services connexes telles les Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) et les Sections de la sécurité nationale (SSN). EISN et SSN collaborent avec d'autres organismes en optimisant le renseignement et en prenant toutes les mesures raisonnables pour protéger la population canadienne, ses institutions et ses représentants officiels. Dans la période de référence, les EISN et les SSN ont porté des accusations contre 25 personnes – deux en vertu de l'article 83 du *Code criminel* (C.cr.), les autres pour différentes infractions au C.cr. (proférer des menaces, se faire passer pour un agent de la paix, etc.) et à la *Loi sur la sécurité de l'information*.

La période de référence a été marquée par une grande victoire, non seulement pour la GRC, mais aussi pour son partenariat avec le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), les Forces canadiennes, l'ASFC, le Centre de la sécurité des télécommunications et le Service des poursuites pénales du Canada. Le sous-lieutenant Jeffrey Paul Delisle, jusqu'alors affecté comme officier du renseignement au centre de renseignement naval de la base des Forces canadiennes à Halifax – base multinationale traitant des données secrètes de pays de l'OTAN – est devenu la première personne jamais accusée sous le régime de la *Loi sur la sécurité de l'information* pour abus de confiance et divulgation de renseignements protégés à une entité étrangère sans autorisation. Cette enquête a bien montré que la souveraineté canadienne n'était pas à l'abri des entités étrangères mal intentionnées. Les instances judiciaires se poursuivent.

Assurer la sécurité nationale, comme la GRC s'en fait une priorité, passe par plusieurs éléments de soutien opérationnel, comme sensibiliser et mobiliser les collectivités, protéger les infrastructures essentielles et répondre aux demandes de renseignements. Le Système de signalement des incidents suspects (SIS) a été créé pour permettre à nos partenaires du secteur privé dans le domaine des infrastructures essentielles de signaler les comportements suspects, les activités criminelles et les indices de planification d'attentats terroristes en ligne. Les rapports de SIS sont ensuite examinés par des analystes des renseignements criminels. Actuellement, 28 partenaires du secteur privé de différents domaines des infrastructures essentielles (énergie et services publics, eau, finance, industrie, gouvernement, transports, etc.) utilisent le système. Ils ont produit pendant la période de référence un total de 285 rapports.

Pendant la période de référence, le ministre de la Sécurité publique a dévoilé la stratégie antiterroriste du Canada, intitulée *Renforcer la résilience face au terrorisme*. Exposant l'approche canadienne face à une menace aussi bien mondiale qu'intérieure, cette stratégie reflète le travail continu et ramifié des ministères et organismes qui luttent contre le terrorisme. Elle décrit les quatre choses à faire (prévenir, détecter, priver et intervenir) pour protéger le Canada, sa population et ses intérêts en empêchant le terrorisme.

Par ses coordonnateurs de la sensibilisation communautaire à la sécurité nationale, la GRC travaille au volet de prévention; elle mobilise une foule de communautés ethniques, culturelles et religieuses pour les amener à protéger la sécurité nationale contre l'extrémisme violent. Ainsi sensibilisées, les communautés peuvent résister à ceux qui voudraient radicaliser leurs jeunes; elles acquièrent une résilience contre les incitations à la haine et à la criminalité.

C'est sur le terrain, selon les principes de la police communautaire, que les coordonnateurs luttent contre la radicalisation menant à la violence. Ils peuvent compter sur des outils comme le CD de sensibilisation *Les jeunes en ligne et à risque*. Leurs réunions semestrielles leur permettent d'échanger des pratiques exemplaires et d'entendre des experts capables de leur proposer des modèles de prévention applicables dans le contexte canadien. À titre d'exemple, la Division E (Colombie-Britannique) forge des partenariats avec différentes collectivités pour développer son « école de police junior », destinée à forger des liens entre la police et les collectivités en passant par les jeunes. Quant aux coordonnateurs de la Division H (Nouvelle-Écosse), c'est en partenariat avec le SCRS qu'ils font connaître *Les jeunes en ligne et à risque* dans les écoles – avec tellement de succès d'ailleurs, que la Division O les imite depuis septembre. Les élèves ont assisté à une enquête simulée sur lieu de crime, et ont observé des chiens policiers au travail. Après quelques exercices de marche et un test d'aptitudes physiques, on leur a décerné un certificat.

La GRC a poursuivi dans la dernière année son travail avec Sécurité publique Canada à la Table ronde transculturelle sur la sécurité (TRTS), qui consiste à prendre part à des rassemblements pour tendre la main aux collectivités et à créer une tribune où celles-ci et la TRTS puissent dialoguer franchement. Récemment, des membres de la TRTS sont allés visiter des communautés musulmanes de Hamilton et de St. Catharines pour leur présenter une vidéo interactive à l'intention des jeunes, basée sur un cas de radicalisation survenu au Royaume-Uni. La TRTS encourage les collectivités à lutter plus activement contre la menace terroriste. La GRC comprend que face à la radicalisation menant à la violence, la police et les collectivités doivent travailler ensemble.

Les occasions de sensibilisation et de prise de contact n'ont pas manqué pour la GRC en matière de sécurité nationale. Citons en exemple le programme Leadership in Counter Terrorism (LinCT), projet mené conjointement par la Australian Federal Police, le FBI, le Police Service of Northern Ireland, le Scottish Police College et la GRC. Le programme LinCT bouscule les idées généralement admises sur le terrorisme au moyen d'études de cas, de documentation et de discussions avec des experts, des universitaires et des praticiens de multiples pays. Ceux et celles qui y participent sont des gestionnaires supérieurs responsables de l'exécution de la loi pour la sécurité nationale, des renseignements criminels, du renseignement

de sécurité ou des enquêtes antiterroristes. La GRC a accueilli la quatrième semaine du programme à Halifax (Nouvelle-Écosse); 40 candidats, dont quatre membres de la GRC ont été promus.

La GRC a créé le Programme des agents d'information pour la lutte antiterroriste, conçu pour sensibiliser les premiers intervenants comme les pompiers, les policiers et les services médicaux d'urgence pour qu'ils reconnaissent les menaces à la sécurité nationale le plus tôt possible. Pendant la période de référence, il y a eu 16 séances du Programme des agents d'information pour la lutte antiterroriste, et 456 personnes ont été formées.

Outre activités susmentionnées, les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN) multiplient les produits d'analyse pour faire connaître aux partenaires, aux intervenants et à la haute direction de la GRC les tendances mondiales et ce qu'elles impliquent potentiellement pour le travail de la GRC : des notes et exposés de circonstance, le bulletin trimestriel des ECSN (quatre numéros à ce jour), le *Recueil sur la sécurité et les renseignements* (44 numéros à ce jour), etc. Pour sa part, l'Équipe des renseignements relatifs aux infrastructures essentielles (ERIE) facilite le travail des intervenants dans le domaine des infrastructures essentielles (IE) par de multiples produits de renseignements criminels, dont certains exigent une cote de sécurité (comme le mémoire opérationnel hebdomadaire sur les nouveaux dossiers de sécurité nationale), et d'autres pas (comme *Évaluation RIE*, dix numéros à ce jour). Les produits de renseignements criminels de l'ERIE tiennent les gestionnaires de la GRC au courant, et facilitent la tâche aux enquêteurs en sécurité nationale; ils aident les intervenants en IE dans leurs évaluations de menaces, de risques et de vulnérabilités, en plus de renseigner les personnes ressources de la GRC sur les dossiers criminels d'intérêt commun.

En 2011-2012, le groupe d'évaluation stratégique des ECSN a participé activement (notamment par des présentations) aux rencontres de six groupes qui constituent des tribunes pour la lutte au terrorisme et à l'extrémisme violent dont la Five Eyes Intelligence Alliance (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Australie et Nouvelle-Zélande); le Centre of Global Counter Terrorism Cooperation; le groupe de Rome-Lyon du G8; et le Canadian Centre of Intelligence and Security Studies. Les rencontres en question portaient sur la nature et l'ampleur de la lutte à l'extrémisme violent, sur la radicalisation menant à la violence, sur le rôle changeant des femmes dans l'islamisme extrémiste, sur les répercussions du Printemps arabe en matière de terrorisme et sur le portrait global des menaces.

Au cours de l'exercice, les ECSN ont participé à 13 conférences pour expliquer comment la GRC décèle les menaces transnationales, apprendre et échanger des pratiques exemplaires, contrer l'extrémisme violent et collaborer en matière de formation, d'analyse et de recherche appliquée. Parmi les exposés présentés, mentionnons que les ECSN ont expliqué le modèle CAPRA de la GRC [23] pour la résolution de problèmes de manière coopérative à la conférence de l'OTAN en Turquie, et l'expérience des autorités canadiennes dans la lutte contre la radicalisation menant à la violence à une conférence des Community Oriented Policing Services du département de la Justice des États-Unis, ainsi que devant le groupe de travail de l'Association internationale des chefs de police contre l'extrémisme violent. Les ECSN ont représenté le Canada à une table ronde de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe qui réunissait, entre autres universitaires, membres de la société civile et représentants d'organisations intergouvernementales, des experts en sécurité, en égalité des sexes et en droits de la personne. Cette table ronde devait permettre d'échanger expériences et pratiques exemplaires pour mieux formuler des recommandations sur comment faire une plus grande place aux femmes dans la lutte à l'extrémisme violent et à la radicalisation menant au terrorisme.

La GRC tient ferme à s'outiller le mieux possible en matière de renseignement pour améliorer ses mesures préventives et défensives contre les terroristes et les criminels prenant pour cibles les personnes qu'elle protège. En 2011-2012, dans 100 % des cas, elle a réussi à assurer la sécurité des personnes qu'elle est chargée de protéger, à sauvegarder les intérêts canadiens et à sécuriser les sommets dirigés par le gouvernement et d'autres visites et rassemblements très médiatisés. De même, la Police de protection s'est concentrée comme d'habitude à répondre aux besoins variés des clients, partenaires et intervenants par des services novateurs empreints de professionnalisme; d'ailleurs, pour maintenir dans ce domaine une approche efficace et intégrée, la GRC consolide ses partenariats et cherche constamment à en forger de nouveaux. À titre d'exemple, sa collaboration avec Patrimoine Canada y a été pour beaucoup dans la visite réussie du prince William et de Catherine Middleton, duc et duchesse de Cambridge. Par ailleurs, cette visite a donné lieu à un travail coopératif, donc à la création ou au développement de relations importantes, entre de multiples administrations municipales, organisations et ministères.

Services techniques et Soutien opérationnel

La GRC emploie une foule de techniques spécialisées pour ses grandes enquêtes criminelles. L'année dernière, les Opérations techniques sont venues en aide aux policiers de première ligne avec leur expertise en introductions clandestines, en mesures secrètes de sécurité physique et électronique, en perquisition et saisie d'ordinateurs et en analyse judiciaire. Pour entretenir sa capacité à intercepter les communications légalement, la GRC a aussi forgé avec divers organismes canadiens et étrangers des partenariats prévoyant entre autres l'élaboration et l'échange incessants

[23] L'acronyme CAPRA signifie Clients, Acquisition et analyse de renseignements, Partenariats, Réponses, Auto-évaluation. Pour en savoir plus, prière de visiter le http://www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps-spcca/capra-fra.htm

d'outils et de techniques spécialisées pour contrer la multitude d'appareils perfectionnés offerts aujourd'hui dans le commerce. En outre, de concert avec Sécurité publique Canada, avec d'autres ministères, avec les forces de l'ordre et avec l'industrie, la GRC s'efforce de faire adapter les lois pour que les enquêtes surmontent les difficultés posées par l'évolution des technologies de la communication.

Leçons retenues

Services de police contractuels

La sécurité du public doit rester au cœur de toute opération policière. La sécurité des policiers aussi – cela dit, elle est extrêmement difficile à préserver face à des individus armés possédant une puissance de feu supérieure à celle du fusil de chasse policier conventionnel. En 2011, la GRC a constaté en partenariat avec le Centre canadien de recherches policières qu'elle était mal armée, et elle a proposé des solutions. Le Groupe de travail national sur les politiques de la GRC a dressé une liste d'exigences opérationnelles fondées sur des essais par l'utilisateur et sur des discussions à partir de scénarios. Après examen des résultats, l'État-major supérieur a décidé d'améliorer la formation et les politiques, et d'adopter la carabine de patrouille Colt C8 pour les membres aux Services généraux.

La Colt C8 a fait ses preuves. Les Groupes tactiques d'intervention de la GRC l'utilisent déjà, de même que les Forces canadiennes et différents organismes canadiens d'exécution de la loi. Comme toute carabine de patrouille, elle est légère, a un canon relativement court et offre divers avantages que n'ont pas les autres armes à canon long (précision, pénétration réduite, chargeur à grande capacité). Elle est conçue pour résister au froid, à la chaleur, à l'humidité et à la saleté extrême; elle convient donc aux environnements de travail très variés de la GRC. Selon un modèle de gouvernance de projet, la Gendarmerie a chargé des partenaires contractuels de définir, par voie de consultation, les besoins divisionnaires ainsi qu'une stratégie de lancement. La GRC travaille toujours à une politique et à des formations sur la carabine de patrouille, ainsi qu'à une stratégie de communication pour ses employés, ses partenaires et les autres intervenants.

Police fédérale

La GRC ne cesse de revoir ses pratiques et ses mesures de sécurité pour fournir à ses clients des services adéquats et efficaces. Avec différents partenaires dans le monde de la sécurité, la Police de protection travaille toujours à établir et à maintenir un cadre général pour planifier le dispositif de sécurité des événements majeurs. Ce cadre se veut pangouvernemental; guidant la planification coopérative, il prévoit : la mise en œuvre des mesures de sécurité; un processus judicieux de gestion intégrée des risques [24]; un système de gestion des connaissances recueillant et tenant à jour les leçons retenues et les pratiques exemplaires des événements majeurs antérieurs, tel un dépôt de modèles, de guides, de manuels et d'autres outils à valeur ajoutée; et la gouvernance, avec le pouvoir d'associer les politiques, les lois et le mandat aux fonctions, aux tâches et à l'expertise, le tout selon le cycle de planification des activités.

Les conclusions et les leçons retenues d'événements majeurs tels la visite royale du duc de York (le prince Andrew), la rencontre des ministres des Finances des Amériques et des Caraïbes et les rencontres du gouvernement du Canada pour la planification et les priorités vont s'appliquer systématiquement à l'avenir, pour un déroulement sans heurts. La Police de protection consolide ses relations avec les partenaires participants afin de garantir une approche transparente et parfaitement intégrée pour tout événement majeur au Canada ou ailleurs, qu'il s'agisse de rassemblements sportifs comme les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Guadalajara (Mexique) en 2011, ou de cérémonies telle la commémoration de la bataille de Vimy (France).

Encore et toujours, la GRC va rechercher l'efficacité dans ses façons d'enquêter sur le crime, de le perturber et de traduire ses auteurs en justice. Par la restructuration et la réorganisation de ses ressources, la GRC va décloisonner la Police fédérale, pour que la prestation des services repose sur des priorités. À l'aide d'un cadre national et normalisé d'établissement des priorités, nous nous attaquerons aux plus grandes menaces criminelles à la sécurité publique, réduisant la capacité dans les secteurs non prioritaires pour permettre un réinvestissement dans les secteurs prioritaires. Avec des objectifs clairs fondés sur des priorités, nous serons mieux placés pour attaquer les crimes graves et le crime organisé.

Pour axer ses opérations sur des priorités, il faut d'abord disposer d'un mécanisme robuste pour la collecte et l'analyse de renseignements. Justement, la GRC se bâtit un modèle axé sur les données, qui s'articule avec une philosophie pragmatique accordant la primauté aux opérations. Différentes initiatives en cours visent à améliorer l'application du renseignement stratégique et tactique aux opérations policières; elles consistent entre autres à améliorer l'échange de renseignements avec les organismes d'exécution de la loi, mais aussi à renforcer les partenariats entre la police et les agences de sécurité privées pour combattre les crimes graves et le crime organisé.

Au fil des ans, plusieurs enquêtes publiques ont porté sur la GRC, plus particulièrement sur ses enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale. Des formations adéquates, tout le monde en convient, sont nécessaires pour améliorer la gestion et la conduite de ce genre d'enquêtes. Le cours d'enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale fournit les connaissances générales, les connaissances particulières et les outils opérationnels nécessaires à l'efficacité et à la responsabilisation. Dans la période de

[24] La gestion intégrée des risques est une démarche panorganisationnelle visant à comprendre, à gérer et à communiquer les risques.

référence, le cours s'est donné quatre fois, pour un total de 116 candidats formés. Un autre cours, conçu celui-là pour aiguiser les aptitudes des personnes travaillant aux enquêtes sur le financement des activités terroristes, s'est donné deux fois pendant la même période pour un total de 47 candidats formés. Les deux cours spécialisés dont nous venons de parler portent sur différents sujets dont la *Loi antiterroriste*, l'article 83 du *Code criminel*, les techniques d'enquête et la sensibilisation aux cultures.

Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale vont poursuivre leurs efforts concertés avec leurs partenaires de la GRC comme d'ailleurs pour que les forces de l'ordre opposent toujours une réponse vigoureuse et intégrée à la criminalité touchant la sécurité nationale et à la radicalisation menant à la violence. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les premières accusations (contre un citoyen canadien) jamais portées sous le régime de la *Loi sur la sécurité de l'information* pour abus de confiance et divulgation de renseignements protégés à une entité étrangère sans autorisation montrent que la souveraineté canadienne n'est pas à l'abri de certaines entités étrangères mal intentionnées.

De plus, la GRC va continuer de développer ses relations avec différents partenaires canadiens et étrangers dont la Five Eyes Intelligence Alliance, le comité de l'Association canadienne des chefs de police pour la lutte au terrorisme et la sécurité nationale, et les groupes de travail de l'Association internationale des chefs de police contre l'extrémisme violent et contre le terrorisme. Au niveau international, se sont rédigés un lexique commun de l'extrême droite ainsi que des documents sur les combattants étrangers et les loups solitaires. La GRC participe toujours aux démarches de création du centre d'excellence contre l'extrémisme violent, qui consistent pour des experts et des praticiens de différentes régions à s'échanger des leçons retenues et des pratiques exemplaires sur la façon de mettre sur pied un centre de formation ou de recherche, de l'exploiter et d'y travailler. Les données produites aideront le personnel du centre à analyser les besoins, pour ensuite définir une stratégie directrice exposant la mission, les valeurs et les priorités qui guideront la recherche et la formation.

Services techniques et Soutien opérationnel

En 2011-2012, la GRC a soumis à une vérification deux aspects du Programme de la criminalité technologique : ses pratiques de gestion, et son aptitude à faciliter les enquêtes criminelles et la cueillette de renseignements criminels par un soutien spécialisé. Elle a choisi cette vérification de préférence à d'autres, consciente que de plus en plus d'actes criminels mettaient en jeu des ordinateurs ou des appareils électroniques. Les mesures se succèdent depuis quelques années pour rendre plus efficace le Programme de la criminalité technologique : programme de stages, initiative Digital Investigator of Computer Evidence (DICE), postes de prévisionnage, etc. D'autres sont venues s'ajouter après la vérification, dont un système d'établissement des priorités qui détermine l'ordre d'attribution des dossiers, la possibilité pour d'autres divisions de demander l'aide du programme pour réduire leur arriéré en demandes de service, et un inventaire des outils assorti d'une nouvelle méthode pour évaluer les produits (les nouveaux comme les autres). Finalement, tous les Groupes de la criminalité technologique vont passer en revue leurs éléments de preuve de 2012-2013 pour améliorer le traitement des preuves électroniques tout en en préservant l'intégrité.

Au Canada comme ailleurs, les événements majeurs deviennent un défi de taille tellement les systèmes de sécurité électronique, mécanique et physique à mettre en œuvre sont complexes. Ces dernières années, la GRC a sécurisé les Sommets des leaders nord-américains, le Sommet de la francophonie, les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver (2010) ainsi que les sommets du G8 et du G20. De nombreux groupes de travail internationaux s'occupent des enquêtes et de l'aspect offensif, mais aucun ne s'occupe des aspects défensifs ni de la protection au point de vue technique. Ensemble, ces groupes de travail consacrent des milliers d'heures et des millions de dollars à la recherche et au développement et à l'instauration de pratiques exemplaires. Voyant pour les organismes policiers internationaux une excellente occasion de s'échanger des renseignements, la GRC entend continuer de donner et de recevoir dans le cadre de cet effort pour répondre aux besoins qu'éprouve la police au XXI^{e} siècle.

Activité de programme 1.2 : Services canadiens d'exécution de la loi

Description de l'activité de programme

L'activité de programme 1.2 fournit aux forces de l'ordre canadiennes le soutien dont elles ont besoin en matière de sciences, de technique, de didactique et d'enquête pour offrir des services de police et d'exécution de la loi axés sur les renseignements à leurs collectivités et partenaires respectifs. De plus, elle propose des formations à qui souhaite perfectionner ses compétences pour mieux protéger le Canada. L'activité de programme est nécessaire pour que la communauté canadienne d'exécution de la loi ait accès aux outils, systèmes et technologies (expertise et soutien en sciences judiciaires, renseignements criminels, registres et base de données des armes à feu, etc.) et à la formation dont elle a besoin, ce qui en retour contribue à réduire l'activité criminelle qui touche les Canadiens.

Ressources financières pour 2011-2012 (en M$)

Dépenses prévues	Autorisations totales *	Dépenses réelles *
270,3	268,7	256,2

*Sans compter les fonds réputés affectés à Services partagés Canada

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
2 333	2 244 [25]	-89

Résumé du rendement pour l'activité de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les services fournis en matière de technique, de sciences judiciaires, d'enquête et de formation sont utiles aux forces de l'ordre canadiennes	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC fournit globalement un service de grande qualité	Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 80 %	Partenaires policiers : 77 % Autres intervenants : 79 %
	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC fournit globalement des services de grande qualité en matière de sciences, de technique et d'enquête	Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 80 %	Partenaires policiers : 89 % Autres intervenants : 71 % [26]
Les services policiers sont viables et axés sur le renseignement	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC fournit de l'information et des renseignements exacts	Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 80 %	Partenaires policiers : 77 % Autres intervenants : 75 %
	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC fournit de l'information et des renseignements complets	Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 80 %	Partenaires policiers : 77 % Autres intervenants : 69 %
La police et le système de justice pénale peuvent compter sur des services d'identité judiciaire de qualité, fournis en temps utile	Pourcentage de demandes de services que les laboratoires judiciaires satisfont dans les délais	85 %	74 %

[25] Si on le calcule avec l'outil de prévision des salaires, le nombre réel ajusté d'ETP pour 2010-2011 s'élève à 2 216. Il résiste à la comparaison avec le nombre réel d'ETP pour 2011-2012, soit 2 244, qui englobe les employés nommés pour une période indéterminée et ceux nommés pour une période déterminée.

[26] Au sondage de 2011-2012, les répondants se sont fait demander s'ils trouvaient efficaces les technologies et les techniques d'enquête de la GRC.

Les forces de l'ordre disposent d'un soutien direct en matière d'enquête sur les armes à feu	Pourcentage de demandes d'aide satisfaites – enquêtes en armes à feu, destructions d'armes à feu	100 %	Le Programme canadien des armes à feu a reçu 5 734 demandes d'enquêtes sur des questions d'armes à feu, et il les a toutes satisfaites.
	Nombre d'interrogations du Registre canadien des armes à feu en direct faites par des policiers de première ligne	10 % d'augmentation par rapport à l'année précédente	Les demandes ont été 19,6 % plus nombreuses qu'à l'exercice précédent [27]
La vérification continue des propriétaires d'armes à feu contribue à la sécurité publique	Nombre de particuliers qui obtiennent un permis d'armes à feu sans y avoir droit	0	0

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme

La GRC fournit aux forces de l'ordre canadiennes des services fiables et évolués dans les domaines de l'analyse et de l'identité judiciaires, des casiers judiciaires, des renseignements criminels, du soutien technologique et de la formation; c'est ce qu'on appelle collectivement les Services nationaux de police (SNP). En 2011-2012, la GRC s'est concentrée à améliorer les SNP, dont profitent ses partenaires policiers dans tout le Canada.

La transformation des activités dans le domaine de l'analyse et de l'identité judiciaires [28] a impliqué l'adoption d'un nouveau processus d'enquête judiciaire axé sur le renseignement. Ce nouveau processus a considérablement réduit les délais d'exécution, amélioré l'aptitude à répondre aux besoins des clients, et augmenté le travail accompli avec les ressources existantes. Du 1er avril 2011 au 31 mars 2012, avec le nouveau processus, la GRC a su répondre à 93 % des demandes de service prioritaires et à 73 % des demandes de service ordinaires dans les délais négociés avec l'organisme demandeur [29]. La phase finale de la transformation complique la prestation de services puisque les cas augmentent passablement en nombre et en complexité. On va donc procéder à des ajustements, qui seront ensuite évalués selon la stratégie d'amélioration continue de la GRC.

Les SNP exploitent une série de bases de données dont profite la police canadienne. Au 31 mars 2012, la Banque nationale de données génétiques renfermait 242 184 échantillons dans son Fichier des condamnés et 73 836 dans son Fichier de criminalistique. Les recherches dans la Banque ont donné 21 976 correspondances condamné / lieu de crime facilitant l'identification des suspects et 2 820 correspondances entre lieux de crimes associant tel crime à tel autre en l'absence de suspects. De sa création en 2002 jusqu'au 31 mars 2011, le Réseau canadien intégré d'identification balistique a donné 2 833 correspondances associant des armes à feu à des crimes, ou des lieux de crimes entre eux.

Il existe pour les forces de l'ordre un autre outil de première importance : les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel, dépôt national d'empreintes digitales et de données sur quelque 4,5 millions de casiers judiciaires. La GRC a encouragé les grands usagers du service fonctionnant encore sur papier à adopter la technologie LiveScan pour soumettre leurs demandes de vérifications à des fins civiles et en obtenir les résultats électroniquement; par de nouveaux processus, elle s'efforce aussi d'augmenter le nombre de dactylogrammes transmis électroniquement. Ainsi, pour les vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, la proportion de demandes transmises par voie électronique était passée à 67 % en mars 2012; par la suite, les demandes papier se sont raréfiées, tandis que le délai de traitement chutait à environ quatre semaines. Puisqu'une vérification électronique prend environ deux minutes quand le dactylogramme ne correspond à aucun de ceux dans la base de données, la GRC va continuer de promouvoir la transmission électronique.

Comme ses partenaires policiers, la GRC dépend fortement des renseignements criminels. Elle compte sur un modèle policier axé sur le renseignement pour guider ses opérations et se faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies efficaces pour réduire et prévenir la criminalité. L'année dernière, en plus de fournir des renseignements criminels d'utilité concrète aux décideurs, elle s'est efforcée d'enrichir la base de connaissances du renseignement criminel et d'en faire

[27] En 2010-2011, les policiers sur le terrain ont interrogé le Registre canadien des armes à feu en direct 5 562 371 fois, et en 2011-2012, 6 672 502 fois.

[28] En réponse aux recommandations formulées dans le *Rapport de la vérificatrice générale*, chapitre 7, « Gestion des Services de laboratoire judiciaire », la GRC a publié à l'adresse suivante plusieurs indicateurs de rendement pour son réseau de laboratoires judiciaires : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/index-fra.htm

[29] Pendant l'exercice, 264 des 284 demandes de service prioritaires et 7 866 des 10 799 demandes de service ordinaires ont été satisfaites dans les délais négociés.

connaître le contenu, elle a renforcé ses partenariats, et elle a finalement conçu de nouveaux outils d'analyse pour mieux évaluer la criminalité et ses implications pour le Canada. Finalement, la GRC a créé un programme de stages en renseignements criminels pour garantir à ses employés un cheminement professionnel véritable et cohérent.

Au nom des forces de l'ordre canadiennes, la GRC régit le Service canadien de renseignements criminels (SCRC). Composé d'un bureau central à Ottawa et de dix bureaux provinciaux, le SCRC a pour mandat de faire connaître aux forces de l'ordre les menaces posées par les crimes graves et le crime organisé, et de tenir une base de données sur la question à l'usage de tous les corps policiers canadiens. En août 2011, le Comité exécutif national du SCRC et l'Association canadienne des chefs de police ont adopté la Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé (ci-après « la Stratégie »). La Stratégie encadre la collaboration dans les domaines du renseignement et des opérations; elle encourage les échanges de renseignements, l'utilisation de la base de données nationale, ainsi que l'opérationnalisation des évaluations nationale et provinciales de la menace pour contrer le crime organisé. De plus, le SCRC a modifié considérablement le contenu, la forme et la fréquence de l'Évaluation nationale de la menace pour que celle-ci réponde mieux aux besoins.

En 2011-2012, la GRC a renforcé son appui aux enquêtes nationales sur les disparitions, notamment d'enfants. Elle a continué son travail sur la base de données nationale pour enfants disparus et personnes disparues et restes non identifiés (BD E/PDRN) et sur un site Web national où le public pourrait faire des recherches, le tout selon ce qu'a recommandé un comité de l'Association canadienne des chefs de police. Ses objectifs premiers : d'une part, mettre le plus de données possible à la disposition de la police pour améliorer l'échange de renseignements entre celle-ci, les coroners et les médecins légistes; et d'autre part, obtenir des renseignements pertinents du public par le site de recherche. La GRC prévoit lancer le site Web et la BD E/PDRN en 2012 et en 2013, respectivement. Elle a aussi consulté largement les organismes canadiens d'exécution de la loi, les médecins légistes et les coroners en chef pour définir les pratiques exemplaires applicables aux enquêtes dans ce secteur. Le rapport ira à ses partenaires dans tout le Canada.

Dans un même ordre d'idées, la GRC a élargi le Système d'analyse contre la pornographie juvénile, soucieuse de faciliter la coordination des enquêtes sur l'exploitation sexuelle d'enfants par Internet quand celles-ci transcendent les frontières et les organismes. Elle a aussi amélioré le Registre national des délinquants sexuels pour un meilleur échange de renseignements, pour un accès plus large aux données sur la criminalité parmi les forces de l'ordre, ainsi que pour la fiabilité et l'intégrité de ces données. Ses efforts ont porté leurs fruits dans de nombreuses affaires, permettant entre autres d'arrêter à temps une femme qui menaçait d'enlever, de violer puis de tuer deux enfants; de reconnaître un délinquant sexuel inscrit au registre dans une enquête en pornographie juvénile par Internet; et de terminer une enquête d'un an sur un cas de pornographie juvénile.

Le Programme canadien des armes à feu (PCAF) supervise l'application de la *Loi sur les armes à feu* et des règlements connexes, qui régissent la possession, le transport, l'utilisation et l'entreposage d'armes à feu au Canada. De plus, il facilite toute enquête des forces de l'ordre qui met en jeu des armes à feu. Aidé par ses partenaires de la communauté comme des mondes de la sécurité et de l'exécution de la loi, le PCAF offre des programmes de formation et de sensibilisation en matière d'armes à feu pour réduire les risques de suicide, de tir accidentel et d'utilisation nuisible. Il s'assure que la GRC et les autres organismes d'exécution de la loi disposent d'un outil de référence unique, complet et à jour pour les aider à reconnaître et à classer les armes à feu (marques, modèles, etc.), selon la législation actuelle.

En 2011-2012, le PCAF a satisfait toutes les demandes d'aide adressées par les forces de l'ordre, en plus de tenir une plate-forme d'information commune sur les armes à feu enregistrées, saisies et récupérées. Les recherches dans le Registre canadien des armes à feu en direct ont augmenté de 19,6 % par rapport à l'exercice précédent, au point de dépasser maintenant les 18 200 par jour. Qui plus est, le PCAF contrôle les demandeurs de permis pour s'assurer qu'ils ont le droit de posséder une arme à feu, et il encourage une possession, une utilisation et un entreposage responsables. Il s'est assuré qu'aucun particulier ne conserve ses droits de possession ou d'acquisition après s'être fait révoquer ou refuser un permis pour des raisons de sécurité publique ou encore s'être fait interdire de posséder des armes à feu. Toujours en 2011-2012, les contrôleurs des armes à feu ont vérifié la conformité des entreprises selon le régime d'attribution des permis. La plupart des entreprises étaient conformes, mais ils ont quand même dû ouvrir plusieurs enquêtes criminelles.

En plus de faciliter leurs enquêtes, la GRC tient à offrir aux forces de l'ordre des services d'apprentissage et de perfectionnement spécialisés. Par l'intermédiaire du Collège canadien de police, elle offre un programme de formation complet devant outiller la police face aux nouvelles tendances et à une criminalité de plus en plus complexe. En 2011-2012, le Collège a donné 186 séances de formation, réparties en plus de 62 cours et ateliers sur des thèmes tels le crime organisé, la cybercriminalité, les explosifs, le leurre par Internet, la fraude contre l'identité, les délits économiques et les services de police autochtones. Le centre de développement du leadership du Collège prépare quant à lui les chefs et les cadres policiers de demain. Au total, les séances ont attiré quelque 4 000 policiers et représentants des forces de l'ordre, non seulement du Canada, mais du monde entier.

Leçons retenues

Alors même que la GRC poursuit ses efforts pour mieux gérer des ressources limitées, la demande – qu'elle provienne du secteur public ou des autres organismes d'exécution de la loi – explose, si bien que les ressources disponibles ne suffisent plus à la tâche. En juin 2011, le Bureau du vérificateur général (BVG) a publié une vérification des SNP, où il évaluait dans quelle mesure le gouvernement et la GRC avaient tenu leurs engagements consécutifs aux vérifications antérieures [30]. S'étant penché sur l'amélioration de certains services nationaux de police, le BVG a fait des recommandations dans deux secteurs essentiels rattachés à la gouvernance et au financement. Le gouvernement a accepté toutes les recommandations; il s'attaque d'ailleurs déjà à certaines questions de gouvernance, telle la création du comité consultatif national des Services nationaux de police (CCNSNP), et de financement, tel le lancement d'une étude sur les frais de transaction des SNP. La mise en œuvre des autres recommandations passe par l'Initiative sur le renouvellement et la viabilité des SNP, qui suit son cours.

En janvier 2012, Sécurité publique Canada, aidé de la GRC, a fait avaliser par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Justice et de la Sécurité publique la création d'une structure de gouvernance pour les SNP. Cette structure comprendra le CCNSNP, qui, formé de représentants de la GRC et d'organismes provinciaux et territoriaux d'exécution de la loi, doit donner une voix plus forte aux forces de l'ordre en formulant des recommandations sur la hiérarchisation des SNP et du financement connexe. Tenue du 20 au 22 mars 2012 à Ottawa, la rencontre inaugurale du CCNSNP a éclairé les membres sur la portée, la largeur et la profondeur des services nationaux de police en plus de jeter les bases pour les réunions prévues en 2012 2013, où le comité dressera une stratégie et un plan d'action pour l'avenir des SNP.

En 2011, le Commissariat à la protection de la vie privée a fait une vérification portant sur des bases de données opérationnelles choisies de la GRC, dont le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) et le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) [31]. La commissaire à la protection de la vie privée a rendue publique la vérification dans le cadre de son rapport annuel au Parlement, le 17 novembre 2011. Elle y mettait en lumière deux problèmes relatifs au SIRP : celui-ci ne respectait ni la *Loi sur le casier judiciaire* pour le traitement des avis de réhabilitation ni les délais de la GRC pour la suppression des renseignements personnels. Acceptant toutes les recommandations de la commissaire, la GRC a mis en œuvre un plan d'action détaillé pour y donner suite. Ce plan prévoyait entre autres une épuration massive, qui a consisté à effacer environ 450 000 dossiers par semaine et qui s'est terminée le 31 décembre 2011. À présent, tous les nouveaux dossiers vont être éliminés automatiquement sitôt terminée leur période de conservation. Depuis le lancement complet du SIRP en 2005, il semble n'y avoir jamais eu de condamnations injustifiées par la faute de la GRC. L'autre partie de la vérification portait sur les politiques et les procédures de la GRC quant à l'accès au CIPC, et sur le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Selon le rapport final, la GRC avait des politiques et des procédures bien établies pour protéger les renseignements personnels de Canadiens consultés et utilisés dans le CIPC.

La Vérification interne de la GRC s'est elle aussi penchée sur le CIPC : elle voulait savoir si les mesures de surveillance en vigueur suffisaient à garantir l'intégrité et la fiabilité des bases de données du CIPC. Les résultats de cette vérification en main, la GRC a entrepris avec une firme comptable privée de définir les paramètres d'une méthodologie de vérification axée sur les risques, qu'elle emploiera pour juger si les données du CIPC sont exactes et fiables. De plus, le Groupe des services extérieurs du CIPC collabore avec les partenaires policiers et autres intervenants, pour que la nouvelle méthodologie tienne compte de leurs procédures et façons de faire.

À l'interne, la GRC se dote d'une stratégie panorganisationnelle en matière de gestion de l'information et de technologies de l'information (GI-TI), pour solidifier sa gestion de l'information et améliorer l'appui technologique à la police opérationnelle. La fonction de gestion du portefeuille client, instaurée depuis peu, rend les besoins en GI-TI plus faciles à communiquer. Bibliothèque et Archives Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor imposent certaines exigences en GI; soucieuse de les respecter, la GRC a lancé son projet de renouvellement de la GI. En réponse à un rapport de la vérificatrice générale (2010), la GRC a chargé un groupe de travail de chercher des solutions au vieillissement de la technologie et de créer un outil normalisé pour évaluer, dans toute l'organisation, les risques liés aux applications et infrastructures [32]. Le groupe de travail a recommandé de déclasser dans les prochaines années 13 systèmes qu'il considérait comme à risque. Parmi les nouvelles structures de gouvernance, il faut citer aussi le Comité consultatif des Services nationaux d'information policière, chargé de coordonner l'approche de la police quant aux services d'information. Grâce à ce comité, à un examen indépendant et aux commentaires des intervenants, la GRC a pu commencer à renouveler le fonctionnement des Services canadiens d'identification criminelle en temps réel, en plus de rendre l'acheminement du travail plus efficace et d'accorder ses priorités avec les besoins de la clientèle.

---

[30] Pour en savoir plus : http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201106_05_f_35373.html

[31] Pour en savoir plus : http://www.priv.gc.ca/information/pub/ar-vr/ar-vr_rcmp_2011_f.pdf

[32] Pour en savoir plus sur le rapport de la vérificatrice générale : http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201004_01_f_33714.html

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Activité de programme 2.1 : Opérations internationales

Description de l'activité de programme

L'activité de programme « Opérations internationales » applique le programme canadien en matière de paix et de sécurité mondiales par la coopération et l'appui à la communauté internationale de l'exécution de la loi; elle œuvre ainsi pour la sécurité non seulement de la population canadienne, mais aussi pour la sécurité du monde entier. Cette activité est nécessaire, car elle tient compte de la portée transnationale du crime et du terrorisme en bâtissant des relations avec l'étranger, en participant au réseau mondial d'Interpol pour l'échange d'information et en menant des enquêtes criminelles extraterritoriales. De surcroît, la GRC prend une part active à de multiples missions de paix, et elle aide les États à risque à se bâtir une capacité policière. Par la coopération et la collaboration internationales, ce programme contribue directement à rendre le monde et le Canada plus sûrs.

Ressources financières pour 2011-2012 (en M$)

Dépenses prévues	Autorisations totales *	Dépenses réelles *
58,8	78,5	60,9

*Sans compter les fonds réputés affectés à Services partagés Canada

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
350	274 [33]	-76

Résumé du rendement pour l'activité de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Nous contribuons au programme canadien pour la paix dans le monde en aidant la communauté internationale et en coopérant avec elle	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC fournit un soutien efficace aux opérations internationales	Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 85 %	Partenaires policiers : S/O [34] Autres intervenants : 80 %
	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC est l'un des premiers interlocuteurs auxquels ils pensent à s'adresser pour obtenir de l'assistance internationale	Partenaires policiers : 80 %	Partenaires policiers : S/O [35]
	Nombre de policiers canadiens affectés à l'étranger pour des missions de paix internationales	250	210
	Nombre d'enquêtes criminelles extraterritoriales relatives à la sécurité nationale ayant mené à la recommandation d'accusations criminelles	À déterminer [36]	0

[33] Si on le calcule avec l'outil de prévision des salaires, le nombre réel ajusté d'ETP pour 2010-2011 s'élève à 244. Il résiste à la comparaison avec le nombre réel d'ETP pour 2011-2012, soit 274, qui englobe les employés nommés pour une période indéterminée et ceux nommés pour une période déterminée.

[34] L'échantillon de 2011-2012 est trop petit pour qu'on puisse divulguer les données.

[35] L'échantillon de 2011-2012 est trop petit pour qu'on puisse divulguer les données.

[36] On devait analyser les tendances statistiques afin de fixer des objectifs pour les exercices 2012-2013 et suivants.

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme

Il y a plus de 20 ans déjà que le Canada envoie des policiers dans des missions à l'étranger. En agissant ainsi, lui et ses partenaires aident des États à se bâtir une capacité policière pour maintenir l'ordre public, ce qui contribue à la paix et à la stabilité dans le monde. En 2011-2012, dans le cadre de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), la GRC a géré l'affectation de plus de 200 policiers canadiens à des missions de paix dans neuf pays : Afghanistan, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Guatemala, Haïti, Kirghizistan, Soudan du Sud, Soudan, et Cisjordanie. Elle s'occupe aussi d'affectations spéciales au Tribunal spécial pour le Liban (établi à La Haye aux Pays-Bas) et à la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies.

Outre les affectations proprement dites, la GRC et ses partenaires en l'APCC participent et contribuent à différentes formations conçues pour améliorer les missions de paix : formation d'Unités de police constituées pour les missions des Nations Unies, atelier pour une meilleure sélection aux Nations Unies, conception et normalisation d'un cours pour enseigner au personnel de l'ONU comment prévenir les agressions sexuelles et intervenir quand elles se produisent, cours pour préparer les cadres supérieurs à participer aux missions de paix. Avec ses partenaires policiers et avec les autres intervenants, la GRC a aussi travaillé à mettre en œuvre le plan d'action du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) consécutif à la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, ce qui a impliqué pour elle de fixer des objectifs de recrutement et d'affectation pour une participation véritable et active des femmes aux missions de paix. Ainsi, reprenant les objectifs des Nations Unies, la GRC compte affecter aux missions de paix internationales 20 % de femmes. Au 31 mars 2012, cette proportion ne dépassait pas 12 % dans les contingents canadiens.

Pendant l'exercice, la GRC s'est aussi engagée à favoriser l'échange avec Interpol de données pertinentes sur la criminalité. Le bureau d'Interpol à Ottawa applique une stratégie de communication auprès des organismes canadiens exécution de la loi pour leur faire apprécier la valeur de l'interface entre Interpol et le CIPC. Son personnel offre des exposés de sensibilisation et des démonstrations pratiques aux organismes qui manifestent un intérêt. D'après une évaluation précoce, ces efforts portent leurs fruits : l'utilisation de l'interface a augmenté, et devrait continuer d'augmenter.

Leçons retenues

Une évaluation quinquennale du Programme de missions internationales des policiers affectés au maintien de la paix (PMIPAMP) a eu lieu en 2011-2012, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Elle a débouché sur plusieurs recommandations auxquelles tous les partenaires en l'APCC (le MAECI, Sécurité publique Canada et l'Agence canadienne de développement international) donnent suite par une réponse de la direction et un plan d'action. Les recommandations abordent plusieurs sujets dont la gouvernance, l'évaluation des demandes d'aide, l'utilisation de procédures opérationnelles réglementaires, le rôle du personnel dans les missions de paix, la promotion du programme et les contrôles financiers; les appliquer améliorera l'efficience et la gérance du programme.

Outre les leçons tirées de l'évaluation du PMIPAMP, la GRC et ses partenaires en l'APCC ont constaté que des mécanismes plus robustes s'imposaient pour la reddition de comptes et le suivi des résultats. La GRC prend sur elle d'élaborer de nouveaux cadres et de nouveaux modèles de rapports, qui pourront commencer à servir bientôt.

Activité de programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne

Description de l'activité de programme

L'activité de programme consiste à faire la promotion du pays, de la GRC, des collectivités et des partenaires par des services cérémoniels non seulement pour toute la population canadienne, mais aussi pour la communauté internationale. Par sa tournée annuelle de quatre à six mois, le Carrousel met en valeur un patrimoine et une culture qui sont sources de fierté.

Dans le contexte de cette activité de programme, la GRC répond aux questions des Canadiens et des étrangers sur son histoire; elle rend service à ses partenaires et s'en trouve de nouveaux en envoyant des membres en tenue cérémonielle aux Jeux olympiques, expositions et autres sommets, ici comme ailleurs. C'est là une contribution au dynamisme de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières pour 2011-2012 (en M$)

Dépenses prévues	Autorisations totales *	Dépenses réelles *
11,3	12,1	12,3 [37]

*Sans compter les fonds réputés affectés à Services partagés Canada

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
100	92 [38]	-8

Résumé du rendement pour l'activité de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
La GRC est un symbole du Canada reconnu. Dans le monde entier	Pourcentage de répondants canadiens qui considèrent avoir atteint leurs objectifs en accueillant le Carrousel	100 %	93 %
	Pourcentage de répondants étrangers qui considèrent avoir atteint leurs objectifs en accueillant le Carrousel	100 %	S/O [39]
	Nombre de contrats de licence et de protocoles d'entente relatifs à l'utilisation de l'image de la GRC	89	110
	Nombre d'accords de partenariats stratégiques nationaux et internationaux conclus en vue de promouvoir l'image de la GRC	22	54

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme

La Sous-direction des partenariats stratégiques et du patrimoine (SPSP) fait rayonner la GRC et le Canada sur son propre territoire comme à l'étranger en présentant un visage symbolique à la fois dynamique, reconnaissable et riche de sens lors de divers rassemblements commerciaux, sportifs et cérémoniels. La SPSP vient de connaître une année particulièrement difficile, car au manque de ressources sont venus s'ajouter entre autres la passation de commandement au nouveau commissaire de la GRC, l'inauguration de la nouvelle Direction générale, les préparatifs pour le Jubilé de diamant (au Canada comme au Royaume-Uni) et la planification de deux visites royales. Cela dit, la SPSP a su honorer tous ses engagements envers les intervenants au Canada et ceux à l'étranger.

---

[37] Les dépenses réelles pour l'activité de programme Culture et patrimoine de la police canadienne dépassent les autorisations totales de 0,2 M$ en 2011-2012 à cause d'une réaffectation interne approuvée qui a, dans les faits, augmenté les autorisations.

[38] Si on le calcule avec l'outil de prévision des salaires, le nombre réel ajusté d'ETP pour 2010-2011 s'élève à 102. Il résiste à la comparaison avec le nombre réel d'ETP pour 2011-2012, soit 92, qui englobe les employés nommés pour une période indéterminée et ceux nommés pour une période déterminée.

[39] Le Carrousel n'a pas fait de tournée internationale en 2011-2012. Quand il en fait, c'est toujours selon le principe du recouvrement total des coûts.

Le service historique de la GRC, qui fait partie de la SPSP, a reçu 514 demandes d'information, dont 398 venaient du grand public et portaient sur des sujets allant de la généalogie jusqu'aux projets très poussés de police des Autochtones. Le service a toujours répondu dans les délais négociés, et le suivi auprès des demandeurs (organismes et particuliers) révèle que ces derniers sont satisfaits. En tant que sous-programme, il est aussi chargé de protéger et de faire connaître l'image globale et les propriétés intellectuelles de la GRC, ainsi que de gérer de façon sensée les droits de licences et de transferts technologiques. Conformément à la politique du Conseil du Trésor intitulée *Conservation des redevances, frais découlant de l'émission de licences et de la propriété intellectuelle appartenant à l'État*, la GRC a gardé 85 % des droits de licence, soit plus de 400 000 $, pour les réinvestir en propriété intellectuelle et en recherche et développement.

En outre, la SPSP constitue le centre de décision responsable du financement non conventionnel et des organismes de bienfaisance telle la Fondation de la GRC, qui soutient le travail bénévole des membres de la GRC pour les jeunes à risque. Au cours de l'exercice, la fondation a versé plus de 200 000 $ pour des projets partout au pays, dont le programme national pour une trousse d'identification des enfants disparus, le projet Escape en Colombie-Britannique, « Au lieu de fuguer, discutez » au Québec, un projet de sensibilisation contre l'intimidation au Nouveau Brunswick, la course contre la drogue en Ontario et finalement, un programme de hockey pour jeunes filles à Iqaluit (Nunavut).

Le Carrousel est au cœur de la culture et du patrimoine de la GRC. Pour que tous les Canadiens puissent l'admirer, son calendrier de tournée s'étend sur quatre ans et prévoit un arrêt dans chaque province et chaque territoire. Accueilli par des organismes à but non lucratif ou par des organismes de bienfaisance pendant ses tournées, le Carrousel verse tout le produit de ses ventes de billets à des campagnes de financement locales. En 2011, il a parcouru la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan, donnant 64 représentations qui ont attiré plus de 350 000 personnes et permis d'amasser presque 550 000 $, somme réinvestie dans les collectivités hôtes.

Leçons retenues

En planifiant le défilé du Jubilé de diamant, la montée historique de la garde au palais de Buckingham et deux visites royales au Canada, la GRC connaissait l'ampleur des attentes à son endroit. Des événements de cette envergure, aussi médiatisés, se planifient sur plusieurs années, et la GRC n'a pas lésiné sur les ressources. En cette période d'austérité, le programme de la culture et du patrimoine a atteint ses objectifs par des solutions de financement et des partenariats novateurs avec ses partenaires du gouvernement et du secteur privé. La SPSP va continuer d'évaluer et d'utiliser cette approche pour les événements spéciaux à venir, dont le 150e anniversaire du Canada.

Activité de programme 4.1 : Services internes

Description de l'activité de programme

Groupes d'activités et de ressources connexes administrés de façon à répondre aux besoins des programmes et à remplir les autres obligations générales d'un organisme. Ces groupes sont : les services de gestion et de surveillance; les services des communications; les services juridiques; les services de gestion des ressources humaines; les services de gestion des finances; les services de gestion de l'information; les services des technologies de l'information; les services de gestion des biens; les services de gestion du matériel; les services de gestion des acquisitions; et les autres services administratifs. Les services internes ne comprennent que les activités et les ressources qui s'appliquent à l'échelle d'un organisme plutôt que celles fournies à un programme en particulier.

Ressources financières pour 2011-2012 (en M$)

Dépenses prévues	Autorisations totales *	Dépenses réelles *
827,3	901,9	855,0

*Sans compter les fonds réputés affectés à Services partagés Canada

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
4 848	5 695 [40]	847

[40] Si on le calcule avec l'outil de prévision des salaires, le nombre réel ajusté d'ETP pour 2010-2011 s'élève à 5 791. Il résiste à la comparaison avec le nombre réel d'ETP pour 2011-2012, soit 5 695, qui englobe les employés nommés pour une période indéterminée et ceux nommés pour une période déterminées.

Résumé du rendement pour l'activité de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Communiquer efficacement	Pourcentage de répondants qui se disent satisfaits de l'information fournie par la GRC	Canadiens : 80 % Clientèle contractuelle : 80 % Partenaires policiers: 80 % Autres intervenants: 80 %	Canadiens : 66 % Clientèle contractuelle : 66 % Partenaires policiers: 63 % Autres intervenants: 75 %
	Pourcentage de répondants qui se disent adéquatement consultés sur les décisions et les actions qui les touchent	Clientèle contractuelle : 80 % Partenaires policiers: 80 % Autres intervenants: 80 %	Clientèle contractuelle : 64 % Partenaires policiers: 55 % Autres intervenants: 62 %
	Pourcentage des employés de la GRC qui trouvent que leur gestionnaire communique bien	À déterminer [41]	S/O [42]
Rendre des comptes	Pourcentage de recommandations appliquées dans les délais – plans d'action de la direction en réponse aux examens de la gestion ou aux vérifications internes et externes [43]	100 % [44]	61 %
	Pourcentage de la population canadienne d'après qui les plaintes contre la GRC donnent lieu à des enquêtes adéquates et transparentes	80 %	70 %
	Pourcentage des employés qui jugent que la GRC a honoré ses engagements à leur égard	80 %	S/O [45]
Vivre les valeurs fondamentales de la GRC : • Intégrité • Honnêteté • Professionnalisme • Compassion • Respect • Responsabilisation	Pourcentage de Canadiens et d'employés pour qui la GRC respecte ses valeurs fondamentales	Population canadienne : 90 % Personnel de la GRC : 90 %	Population canadienne : 81 % Personnel de la GRC : S/O [46]
	Pourcentage d'employés qui considèrent que les politiques de la GRC sont conformes aux valeurs fondamentales et à l'éthique	90 %	S/O [47]

[41] Jamais, avant 2011, le sondage de base de la GRC n'avait posé cette question. Aussi, les résultats de 2011 vont devenir la valeur de référence pour fixer les objectifs à partir de 2012-2013.

[42] Les données seront disponibles en 2013-2014.

[43] Les procédés en vigueur pour le suivi aux vérifications externes et aux examens de gestion interdisent de donner cette information. Désormais, on appliquera la méthodologie du Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG).

[44] Cet objectif de 100 % n'étant peut-être pas réaliste, on le révisera dans les prochains cycles.

[45] Les données seront disponibles en 2013-2014.

[46] Les données seront disponibles en 2013-2014.

[47] Les données seront disponibles en 2013-2014.

Attirer des employés, les maintenir en poste, les soutenir et les aider à se perfectionner	Pourcentage de policiers de la GRC qui répondent aux exigences quant au maintien des compétences opérationnelles	100 %	35 % [48]
	Pourcentage des employés qui conviennent que leurs superviseurs facilitent leur perfectionnement en leur offrant des affectations nouvelles ou stimulantes	80 %	Pas de données [49]
	Seuils pour le recrutement de cadets parmi les groupes désignés au titre de l'équité en matière d'emploi : • Femmes • Autochtones • Minorités visibles	Femmes : 30 % Autochtones : 10 % Minorités visibles : 20 %	Femmes : 27,1 % Autochtones : 6,1 % Minorités visibles : 15,3 % [50]

Résumé du rendement et analyse de l'activité de programme

Pendant la période de référence, la GRC s'est engagée à se responsabiliser en se montrant franche et transparente par une gestion efficace de ses communications, de ses services financiers et généraux et de ses ressources humaines. Le cadre quinquennal (2012-2017), appelé *Place importante des Communications 2017*, qui s'adresse aux gestionnaires et employés de toute la hiérarchie, vise à accorder avec les résultats stratégiques les efforts de communication de toute la Gendarmerie. En 2011-2012, la GRC a d'ailleurs créé une foule d'outils pour de meilleures communications organisationnelles, dont le guide de communication interne, axé sur l'efficacité. Ajoutons à cela plusieurs ateliers pour faire connaître aux gestionnaires et superviseurs leurs rôles et responsabilités en matière de communication.

Toujours en 2011-2012, les hauts dirigeants de la GRC ont voulu se faire voir des Canadiens dans leurs collectivités mêmes. D'un océan à l'autre, ils ont fait des annonces publiques sur des milliers d'initiatives de prévention criminelle et autres opérations couronnées de succès, dont les nouvelles ententes de services avec les partenaires provinciaux, municipaux et territoriaux, l'Initiative relative aux cultures de marijuana, le programme WITS contre l'intimidation, la Journée nationale des enfants disparus et l'adoption des appareils LiveScan pour les vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Parmi les autres démarches très médiatisées, il faut citer le dépôt, à la Commission de vérité et réconciliation, du rapport sur le rôle de la GRC dans le système des pensionnats pour Indiens; ainsi que les annonces de saisies de drogues illicites importées et d'opérations réussies contre les organisations criminelles transnationales dans la Division O (Ontario). Finalement, la GRC a attiré l'attention sur des opérations éclair coordonnées dans les divisions D (Manitoba) et K (Alberta), où elle a démantelé bien des cultures de marijuana.

[48] Ce chiffre désigne le pourcentage de membres réguliers qui répondaient aux exigences de maintien des compétences opérationnelles (MCO) le 15 mars 2012. Jusqu'en octobre 2011, le MCO a eu cinq composantes : pistolet, matraque, carotide, capsicine oléorésineuse (gaz poivré) et premiers soins. Telles sont les exigences élémentaires généralement reconnues pour juger si un agent de la paix est apte aux services généraux. Or, en octobre 2011, le Modèle d'intervention pour la gestion des incidents (MIGI) s'y est ajouté. En conséquence, et à cause des facteurs ci-dessous, le nombre de membres réguliers répondant aux exigences a chuté à 35 % par rapport à 63,2 % à pareille date l'année dernière. Comme organisation, la GRC vise toujours les 100 %, mais selon le moment, plusieurs facteurs peuvent expliquer qu'elle ne les atteint pas : les délais de renouvellement des accréditations sont différents pour chaque élément, et le taux de renouvellement varie entre autres selon le moment de l'année et la disponibilité des membres réguliers (surtout ceux affectés aux postes éloignés) pour la formation.

[49] Faute d'avoir mesuré cet indicateur pour 2011-2012, nous ne pouvons juger des progrès par rapport à l'objectif.

[50] Depuis qu'elle s'est fixé des seuils pour la première fois en 2010, la GRC compte parmi ses cadets davantage de membres des groupes désignés au titre de l'équité en matière d'emploi (EE). La Gendarmerie ne ménage aucun effort pour recruter parmi ces groupes, comme en témoignent sa participation à plus de 2 800 rassemblements culturels dans tout le pays, son Programme de valorisation des cadets autochtones, et sa campagne de publicité ciblant les femmes, les minorités visibles et les Autochtones. Depuis novembre 2011, parmi les candidatures retenues après la première liste de classement, elle accorde une plus grande priorité à celles qui viennent des groupes désignés. Et pour 2011-2012, bien que la GRC n'ait pas atteint les seuils fixés, elle a tout de même recruté au-delà de la disponibilité dans le marché du travail, et augmenté parmi ses cadets le pourcentage de femmes (de 9,6 % à 15,3 %, soit 5,7 points de pourcentage) et de membres de minorités visibles (de 56 à 88, ou 5,7 points de pourcentage) par rapport à 2010-2011.

Par des autorisations accrues des organismes centraux, la GRC s'est donné une certaine marge de manœuvre pour s'adapter aux nouvelles priorités. En mars 2012, le Conseil du Trésor a approuvé son plan d'investissement pour la période 2012-2017, document directeur énonçant les priorités, les stratégies, la gouvernance, l'orientation et les engagements des cinq prochaines années quant aux investissements en biens et en services acquis, qui cette fois se chiffrent à quelque 2,3 G$. En même temps que ce plan, le Conseil du Trésor a approuvé pour la GRC une capacité de gestion de projets organisationnels de classe 3. Il a aussi modifié la Politique sur les marchés, de sorte que la GRC peut maintenant passer des marchés concurrentiels de construction ainsi que des contrats d'architecture et d'ingénierie pour ses logements et ses projets de détachements. Démarche axée sur les risques, la planification des investissements aide à concrétiser les priorités d'un ministère ou d'un portefeuille, ou encore horizontales ou pangouvernementales. C'est un gage de viabilité, qui aide à atteindre des objectifs socioéconomiques plus vastes et profitables à toute la population canadienne.

La GRC est déterminée à régler efficacement les problèmes vécus en milieu de travail, tels le conflit, le harcèlement et la discrimination. Elle a cherché des manières de renforcer la supervision et les comptes à rendre dans le traitement des plaintes pour harcèlement et discrimination. En matière de harcèlement, elle prépare d'ailleurs un nouveau modèle de gouvernance, pour un respect uniforme de la *Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail* de la GRC à toutes les étapes du processus.

De même, la Gendarmerie s'efforce toujours d'aider ses employés à « vivre les valeurs fondamentales de la GRC », que ce soit entre eux au travail ou lorsqu'ils interagissent avec la population, les partenaires et les autres intervenants. Elle a conçu des cours abordant entre autres l'éthique, qu'elle donne à ses membres et employés pendant toute leur carrière. De plus, le Bureau de l'intégrité professionnelle, qui aide et encourage tous les groupes d'employés à fonder leurs décisions et leur comportement sur des valeurs, a participé aussi bien au Groupe de travail sur les politiques qu'au Comité supérieur des politiques pour étudier et approuver les nouvelles politiques organisationnelles, de sorte que l'élaboration des politiques tienne toujours compte des valeurs et de l'éthique. Finalement, par des sondages d'enquête et des consultations internes et externes, la GRC a poursuivi ses recherches sur les activités et les pratiques exemplaires en matière de valeurs et d'éthique.

La mise en œuvre de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* (LPFDAR) s'est poursuivie sous la forme de plusieurs enquêtes complexes, dont beaucoup sont maintenant closes. La GRC a aussi participé activement à un forum interministériel pour l'échange de pratiques exemplaires relatives à la LPFDAR, où l'on a entre autres échangé sur les problèmes posés par l'application de la *Loi*, celle-ci devant subir un examen externe après cinq ans.

Le rendement de la GRC passe par le mieux-être des employés, et la concrétisation de ses objectifs, par des milieux de travail sains où règnent le respect et l'entraide. Les programmes, services et autres initiatives en place (Programme d'aide aux membres et aux employés, obligation de prendre des mesures d'adaptation, assurance-santé et assurance dentaire pour les membres, etc.) contribuent à la santé physique et psychologique du personnel. Sur la période de planification 2011-2012, la GRC a continué de chercher et d'appliquer des solutions novatrices pour améliorer la santé et la sécurité de ses employés, sur les plans physique et psychologique. Déjà, elle modernise la prestation des services et des avantages en matière de santé [51] pour rehausser la surveillance, l'efficience et la reddition de comptes des programmes, non sans améliorer les services et contribuer aux réductions de dépenses.

En cours d'instauration, le cadre pour la gestion intégrée des talents doit modifier la façon dont la GRC recrute ses employés, les évalue et les aide à se perfectionner. Il doit éclairer les décisions futures dans plusieurs domaines : planification de la relève, prix et reconnaissance, équité en matière d'emploi, et promotions. Dans ce contexte va se poursuivre la refonte des programmes d'apprentissage et de perfectionnement, pour les rendre plus conformes aux besoins personnels et organisationnels. Pour gérer les talents du début à la fin de chaque carrière, on pourra compter non seulement sur les programmes, services et initiatives établis tels le programme de formation pratique, le programme de valorisation des cadets autochtones et les programmes nationaux de rendement, mais encore sur des formules de recrutement et de sélection inédites et novatrices.

Pendant la période de planification, la GRC a aussi élaboré et lancé sa stratégie de développement du leadership, qui englobe la gestion des talents, la planification de la relève, la formation pratique, le mentorat, et l'apprentissage structuré ou non. Les programmes de perfectionnement des gestionnaires, de perfectionnement des superviseurs et du plein potentiel (déjà établis) font également partie de cette stratégie. Dernier témoignage de l'engagement de la

---

[51] La modernisation va consister entre autres à modifier la *Loi canadienne sur la santé* pour qu'elle compte les membres réguliers de la GRC parmi les assurés, à instaurer des banques de congés de maladie, à introduire un programme pour les membres réguliers et les membres civils frappés d'une invalidité de courte durée, et à remplacer le Programme d'aide aux membres et aux employés par le Service d'aide aux employés de Santé Canada et par un réseau interne de soutien par les pairs.

GRC à cet égard s'il en faut un, la nouvelle stratégie d'intégration des activités et des ressources humaines, qui doit entrer en vigueur en 2012-2013.

Leçons retenues

La GRC tient à améliorer sa façon de gérer ses ressources et de rendre des comptes à la population canadienne. En 2011-2012, une vérification interne du Projet d'impartition de l'administration des pensions (PIAP) [52] a débouché sur trois recommandations; celles-ci font l'objet d'un plan d'action, et l'approche, le calendrier et les coûts révisés du projet les ont largement incorporées. Le PIAP fera régulièrement le point sur le plan d'action, et il signalera tout changement majeur.

Finalement, la GRC tient à gagner la confiance des gens. En juin 2012, le gouvernement a déposé le projet de loi C-42, *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*, qui doit donner au commissaire de la GRC le pouvoir de restructurer le régime disciplinaire et d'instaurer de nouvelles politiques de rémunération, de règlement des griefs et de gestion des conflits. Bref, la GRC mise sur la responsabilisation. Elle veut que son effectif favorise un rendement organisationnel élevé, donc l'objectif global qu'est l'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé.

Effets de l'établissement de Services partagés Canada sur les ressources financières et humaines

Ressources financières pour 2011-2012 (en M$)

	Dépenses prévues pour l'ensemble de la GRC	Autorisations totales *
Transferts nets à SPC, par décrets **	3 026,0	77,9

* En vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et des décrets C.P. 2011-0881, C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, cette somme est réputée être affectée à SPC, d'où une réduction des crédits de la GRC.

** Les autorisations totales telles qu'elles figurent dans les tableaux pertinents, dont « Ressources financières pour 2011-2012 », sont des sommes nettes, c'est-à-dire qu'elles ne comprennent pas les sommes éventuellement transférées à SPC. De même, les dépenses réelles excluent les sommes engagées pour SPC en date des décrets.

Nota : En 2011-2012, la GRC a transféré à SPC 52,6 M$.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

	Prévues pour l'ensemble de la GRC	Réelles *
Transférées à SPC	30 525	384

* En vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et des décrets C.P. 2011-0881, C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, ce chiffre représente le nombre de postes réputés être affectés à SPC.

Nota : Pour 2011-2012, SPC s'est vu transférer le coût de tous les postes réputés comme lui ayant été affectés, même si les employés devant être mutés à SPC ne l'avaient pas tous été en date du 31 mars 2012. Il s'agit surtout de membres civils, dont le cadre de continuité des activités conclu avec SPC prévoit qu'ils vont rester au service de la GRC. De tous les postes réputés être affectés à SPC, 282 sont des postes de membres civils.

[52] Pour se renseigner sur la Vérification du Projet d'impartition de l'administration des pensions, prière de visiter le : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/paop-piap-fra.htm

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Principales données financières

État sommaire de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2012

(en M $)	Variation	2011-2012	2010-2011 (après ajustement)
Total du passif net	1,2 %	14 427,2	14 253,0
Total de l'actif financier net	1,6 %	13 906,5	13 683,4
Dette nette du ministère	-8,6 %	520,7	569,6
Total de l'actif non financier	2,2 %	1 423,9	1 392,7
Situation financière nette du ministère	9,7 %	903,2	823,1

État sommaire des activités et de la situation financière net du ministère (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

(en M $)	Variation	2011-2012	2010-2011 (après ajustement)
Total des dépenses	-2,3 %	4 861,5	4 976,4
Total des revenus	6,5 %	1 720,9	1 616,6
Coûts net des activités, avant les transferts et le financement gouvernementaux	-6,5 %	3 140,6	3 359,8
Situation financière nette du ministère	9,7 %	903,2	823,1

Les principales données financières en diagrammes

Les diagrammes ci-dessous ventilent chaque élément de l'état de la situation financière ainsi que de l'état des activités et de la situation financière nette du ministère.

Actif

Le montant à recevoir du Trésor (dont la grande majorité consiste en fonds disponibles pour acquitter les dettes au chapitre des pensions et des indemnités de départ) représentent quelque 86,4 % de l'actif total de la GRC.

Le reste de l'actif consiste en immobilisations corporelles (8,9 %), en créances et avances nettes (4,3 %) et en stocks (0,4 %).

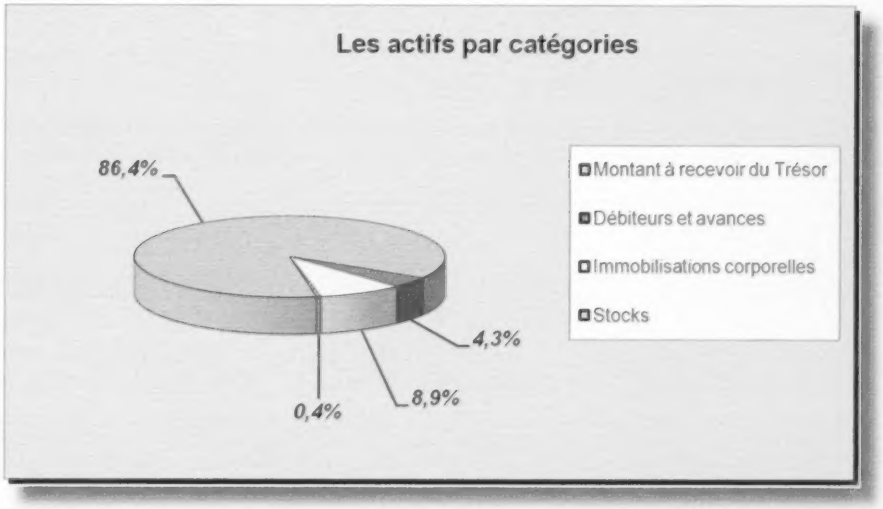

Passif

La GRC a le plus clair de son passif dans les comptes de pension (90,7 %), dans les créditeurs et charges à payer (2,9 %) et dans les avantages sociaux futurs, c'est-à-dire les indemnités de départ des employés (3,6 %).

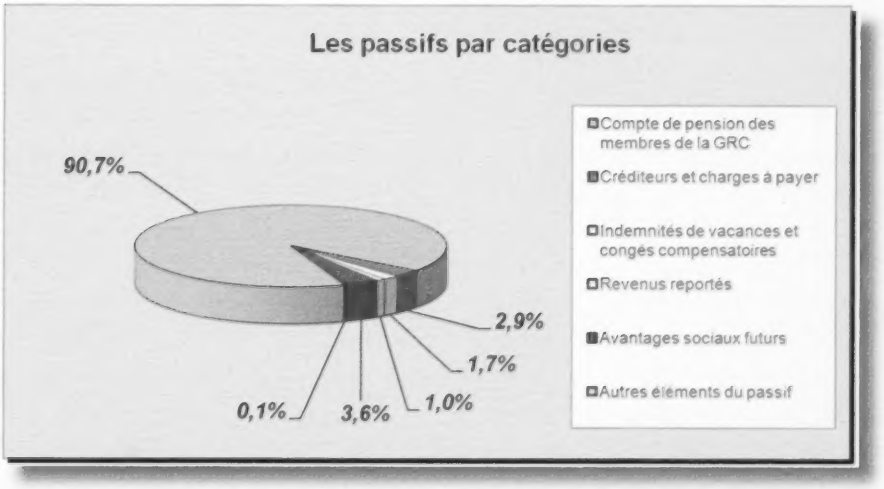

Revenus

Les services policiers de la GRC génèrent 99,8 % des revenus disponibles. Ils contribuent à édifier un Canada sécuritaire et sécurisé par des travaux généraux d'exécution de la loi, par l'éducation et par la sensibilisation.

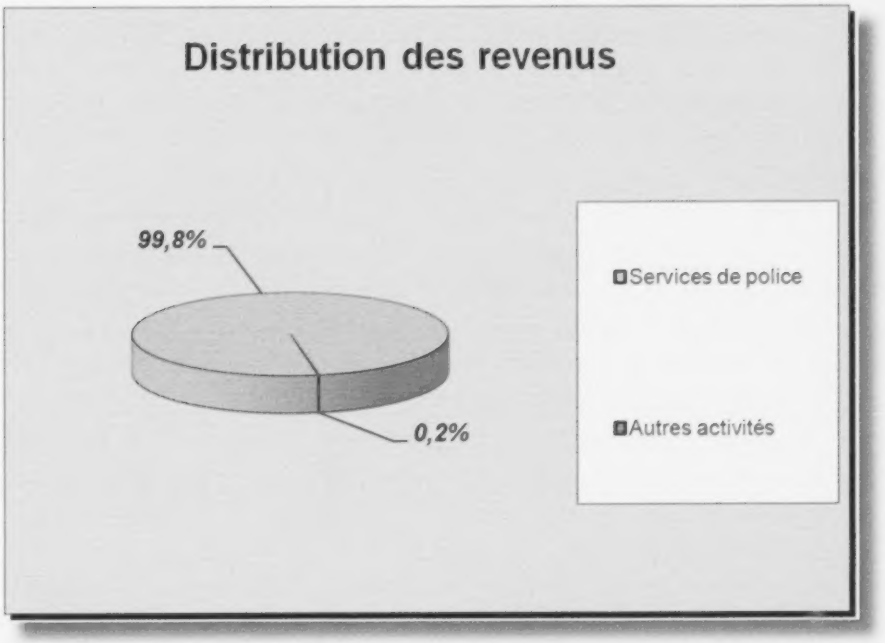

Dépenses (charges)

La majorité des dépenses (72,8 %) vont aux opérations policières, qui contribuent à édifier un Canada sécuritaire et sécurisé par des travaux généraux d'exécution de la loi, par l'éducation et par la sensibilisation.

Quelque 17,1 % des dépenses vont aux services internes, qui répondent aux besoins des programmes et de la GRC en tant qu'organisation. Pour le reste, 6,0 % vont aux services canadiens d'application de la loi et 2,5 % vont aux paiements législatifs. Toutes les autres activités se partagent les 4,1 % restants.

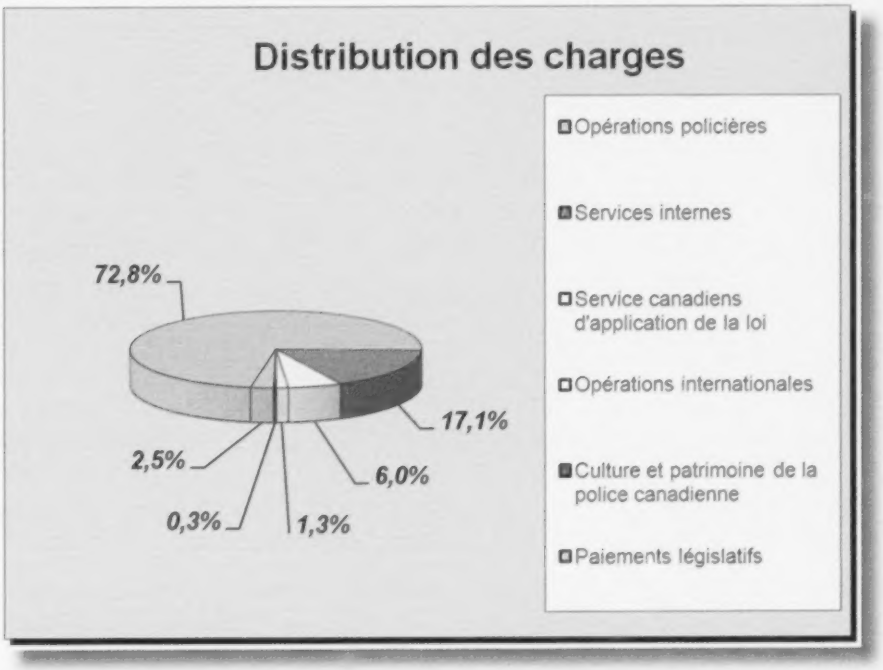

États financiers

Les états financiers détaillés de la GRC se trouvent sur sont site Web. [53]

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Tous les tableaux électroniques de renseignements supplémentaires du *Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012* sont disponibles sur le site Web de la GRC. [54]

- Précisions sur les programmes de paiements de transfert
- Achats écologiques
- Initiatives horizontales
- Évaluations et vérifications internes
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Rapport d'étape sur les grands projets de l'État et les projets de transformation : Identification en temps réel
- Rapport d'étape sur les projets avec approbation spéciale du Conseil du Trésor
- Rapport sur les frais d'utilisation

---

[53] http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/2011-2012/index-fra.htm

[54] http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/2011-2012/index-fra.htm

SECTION IV : AUTRES POINTS D'INTÉRÊT

Coordonnées de l'organisation

Veuillez envoyer à l'adresse suivante toute question au sujet du *Rapport ministériel sur le rendement* de la GRC :

RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Renseignements supplémentaires

Le site Web de la Gendarmerie royale du Canada propose d'autres points d'intérêt : [55]

- Profil de risque de la GRC
- États financiers non audités de la Gendarmerie royale du Canada pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2011
- Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction
- Indicateurs de rendement pour les Services des sciences judiciaires et de l'identité

[55] http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/2011-2012/index-fra.htm